

Les dossiers de la DRASS Aquitaine
Numéro 8 Juin 2002

**LES PERSONNES HANDICAPEES AGEES EN
AQUITAINE
Situation 2001 et projections 2011**

CREAHI d'AQUITAINE

Les personnes handicapées âgées en Aquitaine ?

Approche quantitative 2001 - 2011

**Etude réalisée
par Bénédicte Marabet,
conseillère technique
au CREAHI d'Aquitaine
pour la DRASS d'Aquitaine**

Février 2002

Sommaire

Introduction	3
1 – Objectifs et cadre de l'étude	4
1.1 – La problématique	4
1.2 – Définition de la population concernée	5
1.3 – Champ de l'enquête	6
1.3.1 – <i>les personnes handicapées âgées vivant en institution</i>	6
1.3.2 – <i>les personnes handicapées âgées vivant dans un domicile privé</i>	6
1.4 – Calendrier des investigations	6
1.5 – Evaluation de la participation	6
2 – Où vivent les personnes handicapées ? Combien sont-elles en 2001 et combien seront-elles en 2011?	8
2.1 – dans les établissements pour adultes handicapés	9
2.1.1 – <i>situation en 2001</i>	9
2.1.2 – <i>projections à l'horizon 2011</i>	11
2.2 – dans les établissements pour personnes âgées	13
2.2.1 – <i>situation en 2001</i>	13
2.2.2 – <i>projections à l'horizon 2011</i>	15
2.3 – dans les structures sanitaires	17
2.3.1 – <i>situation en 2001</i>	17
2.3.2 – <i>projections à l'horizon 2011</i>	19
2.4 – parmi les bénéficiaires des services intervenant à domicile	22
2.4.1 – <i>situation en 2001</i>	22
2.4.2 – <i>projections à l'horizon 2011</i>	24
2.5 – en accueil familial	26
2.5.1 – <i>situation en 2001</i>	26
2.5.2 – <i>projections à l'horizon 2011</i>	26
2.6 – les travailleurs de CAT et d'ateliers protégés non-hébergés en institution	28
2.7 – les personnes handicapées âgées vivant à domicile sans prise en charge	29
2.7.1 – <i>situation en 2001</i>	30
2.7.2 – <i>projections à l'horizon 2011</i>	31
Synthèse et conclusion	33
Annexes	37

INFORMATION

L'accueil, les soins, l'accompagnement à proposer aux personnes handicapées âgées et, d'une façon plus générale, les réponses à apporter à l'ensemble de leurs besoins constituent une préoccupation de plus en plus présente dans les réflexions menées au sein des associations ou des instances locales et nationales de décision et de mise en place des politiques sociales.

Or, la conception et la mise en œuvre de projets appropriés et ajustés aux besoins ne peuvent se faire sans données précises et actualisées sur les quantités de personnes concernées.

Ces données doivent permettre :

- de connaître le nombre de personnes handicapées âgées
- de repérer les lieux où elles se trouvent actuellement
- de préciser la manière dont leur nombre va évoluer à moyen terme

C'est ce travail que la DRASS a confié au CREAHI . Cet essai d'évaluation quantitative s'inscrit dans un ensemble de travaux plus large. Ces travaux ont pour ambition de décrire et d'analyser les paramètres constitutifs des prises en charge de ces publics handicapés **âgés ainsi que de mettre en évidence les besoins identifiés par les prestataires de ces prises en charge (travaux dont les résultats seront présentés ultérieurement).**

1. Objectifs et cadre de l'étude

1.1 - La problématique

Depuis 1999, le CREAHI d'Aquitaine s'est intéressé à plusieurs reprises à la question des personnes handicapées âgées en s'y investissant de différentes manières :

- un colloque : *Faire face aux besoins de la personne handicapée âgée : quelles perspectives de rapprochement pour les secteurs des personnes handicapées et des personnes âgées ?*¹
- une 1^{ère} étude : *Les personnes handicapées âgées en Aquitaine*²

En 2000, la DRASS d'Aquitaine a demandé au CREAHI de poursuivre les travaux autour de ce thème, considéré comme une priorité régionale, sous la forme d'une "**mission d'expertise**". Rappelons que la Conférence Régionale de Santé souhaite que les travaux relatifs à l'identification des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes soient intensifiés.

Face à la montée en force du nombre de personnes handicapées âgées, mise en évidence dans l'étude de 1999, il apparaît clairement que la place et l'attention à donner à ces populations constituent un problème de premier plan dans les politiques actuelles de solidarité et de santé publique. Il semble donc utile d'apporter des éléments de connaissance autour des besoins des personnes handicapées âgées et des réponses qui leur sont proposées avec pour objectif de renforcer et d'améliorer cette offre de service.

Le CREAHI a donc préparé un protocole de travail ayant pour finalité **de recenser tous les lieux accueillant des personnes handicapées âgées, de décrire les conditions de cet accueil, les moyens spécifiques mis en œuvre et les besoins repérés pour mieux réaliser cette prise en charge.**

Ce protocole conçu et validé en 2000, puis présenté à la Conférence Régionale de Santé en janvier 2001, est en cours de réalisation sur un calendrier qui va s'échelonner jusqu'à fin 2002. L'axe principal de cette étude est celui des modalités des prises en charge dans leurs différentes composantes (projet de service, organisation matérielle de la prise en charge, moyens humains, prestations servies, difficultés et besoins).

¹ Les actes de ce colloque ont été publiés dans le *Nouveau Mascaret*, n° 56-57, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 1999.

² Publiée dans Chiffres et repères n°10 - supplément au *Le Saviez-Vous?* n°32, avril 1999. *Ce travail comporte 2 aspects :*

- *un recensement des personnes de 60 ans et plus dans les établissements pour adultes handicapés, en accueil chez des particuliers ainsi que des personnes handicapées en maison de retraite. Sur la base de ce dénombrement, des projections démographiques ont été réalisées pour estimer l'évolution de cette population à l'horizon 2019*
- *une enquête auprès des directeurs d'établissements pour adultes handicapés afin d'identifier les problèmes liés à la présence de personnes handicapées âgées, les difficultés pour orienter ces personnes, les suggestions pour la prise en charge de ces personnes.*

La question de la quantification des publics ayant déjà fait l'objet de l'étude de 1999, n'était pas centrale dans ces investigations. Or la DRASS et la DREES³ ont demandé au CREAHI d'intégrer un volet quantitatif dans ces travaux d'étude afin d'actualiser les chiffres de 1999, de vérifier les tendances mises en évidence à cette date et d'étendre le recensement à des champs qui n'avaient pas été pris en compte lors de cette précédente étude.

Pour répondre à cette demande, le CREAHI d'Aquitaine, a réalisé :

- une estimation numérique de la population handicapée âgée (quelle que soit la déficience présentée⁴) vivant en Aquitaine en 2001 selon le département et le cadre de vie actuel
- des projections démographiques à l'horizon 2011 permettant de préciser l'évolution quantitative de cette population dans un souci d'anticipation des besoins et de planification des dispositifs de prise en charge. Les données produites pourront notamment servir à la prise de décision du CROSS lors de la présentation de projets de création ou d'extension de dispositif.

Le cadre de l'enquête est régional ; les investigations présentées ci-dessous ont été menées à l'identique dans les 5 départements aquitains.

1.2 - Définition de la population concernée

Qu'est ce qu'une personne handicapée âgée ? C'est une personne ayant 60 ans ou plus dont le statut de personne handicapée a été reconnu par la COTOREP avant l'âge de 60 ans.

Cette définition est, certes, un peu simpliste et réductrice mais elle a le mérite d'être claire, objective et, en général, facilement vérifiable. Elle limite de plus les risques d'amalgame entre les situations de dépendance dues à l'avancée en âge et les situations de handicap apparues à l'âge adulte, voire dès l'enfance ou dans la période périnatale.

Nous avons constaté, toutefois, que pour les personnes très âgées l'utilisation de cette définition perd un peu de son efficacité soit parce que les intervenants auprès de ces personnes ne connaissent pas (ou mal) leur histoire, soit parce que la COTOREP n'existait pas encore au moment des 60 ans de ces personnes.

Par ailleurs, l'objectif de ce travail étant aussi de réaliser des projections sur une période de 10 ans (horizon 2011), les personnes handicapées ont été incluses dans ce recensement **dès l'âge de 50 ans** (âge en 2001).

³ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

⁴ La nature de la déficience n'est pas un indicateur qui a été traité dans ce travail de recensement

1.3 - Champ de l'enquête ⁵

Les investigations pour le recensement des personnes handicapées âgées ont été organisées dans 2 directions :

1.3.1 - Les personnes handicapées âgées vivant en institution

Dans ce cadre, 3 catégories d'établissements ont été sollicitées : les établissements pour adultes handicapés (185 établissements), les établissements pour personnes âgées (702 établissements), les structures sanitaires (services psychiatriques et services de soins de longue durée soit 88 établissements).

1.3.2 - Les personnes handicapées âgées vivant dans un domicile privé

Les personnes handicapées âgées non accueillies en institution ont été recensées avec la participation des services intervenant à domicile (services de soins infirmiers à domicile et services d'aide à domicile avec agrément qualité, soit 630 services) et des services d'accueil familial des conseils généraux.

Pour les personnes handicapées âgées sans prise en charge les COTOREP et les services PSD ont été sollicités pour faire des repérages ⁶.

1.4 - Calendrier des investigations ⁷

Ces investigations se sont déroulées sur les 6 premiers mois de 2001. Toutefois, des données manquantes, notamment pour repérer les personnes vivant à leur domicile sans prise en charge, ont dû être de nouveau demandées jusqu'en janvier 2002.

1.5 - Evaluation de la participation ⁸

Globalement, le niveau de participation à l'enquête lancée par le CREAHI est satisfaisant. Pour l'enquête par questionnaire (réalisée auprès des établissements et services), **ce taux de participation s'élève à 60%**, 967 des 1604 établissements et services sollicités ayant répondu à l'enquête.

Ce taux de réponse important montre d'une part l'intérêt manifesté autour du devenir des personnes handicapées âgées et va permettre, en outre, de réaliser des extrapolations avec une bonne garantie quant à leur fiabilité.

⁵ voir en **annexe 1** : description détaillée du champ de l'enquête

⁶ voir en **annexe 1** point 1.2.3, la nature des informations demandées aux COTOREP et aux services PSD

⁷ voir **annexe 2** : calendrier détaillé des investigations

⁸ voir **annexe 3** : taux de réponse détaillé par catégorie de structures et par département

Tableau 1 - Taux de réponse selon le département

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Nb de réponses / nb d'envois	168/253	328/617	125/191	136/207	210/336	967/1604
Niveau de la participation	66,4%	53,2%	65,4%	65,7%	62,5%	60,3%

Le niveau de la participation est assez proche d'un département à l'autre, mis à part la Gironde qui se situe un peu en retrait avec une proportion de répondants qui dépasse toutefois les 50%.

Tableau 2 - Taux de couverture de l'enquête
(population touchée par l'enquête par rapport à la population prise en charge totale)
selon le champ et le département

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Etablissements pour adultes handicapés	90,7%	79,4%	68,0%	52,4%	75,5%	75,1%
Etablissements pour personnes âgées	56,9%	42,2%	70,5%	68,8%	59,0%	53,7%
Secteur sanitaire	62,7%	33,9%	58,3%	76,9%	66,2%	55,2%
Services intervenant à domicile	83,6%	81,5%	83,2%	93,5%	92,4%	85,6%
TOTAL	73,4%	63,5%	75,7%	82,2%	76,3%	71,4%

Plus de 70% du public accueilli dans les différentes structures du champ d'investigation a été touché par l'enquête, ce taux de couverture peut être considéré comme très satisfaisant.

La participation des services d'aide à domicile, peu habitués à être sollicités pour ce type d'enquête, fonctionnant avec peu de personnel et donc ayant, de fait, peu de temps à consacrer à ce type de tâche, pouvait constituer une inquiétude. Au bout du compte, elle a été particulièrement importante.

2. Où vivent les personnes handicapées âgées ? Combien sont-elles en 2001 et combien seront-elles en 2011 ?

Deux indicateurs ont été retenus pour apprécier l'importance actuelle de la population handicapée âgée en Aquitaine selon la catégorie d'établissement et le département :

- **la proportion d'établissements accueillant au moins une personne handicapée âgée** parmi leurs usagers, ce qui montre quelles sont les catégories d'établissement les plus concernées par cette question
- **le nombre de personnes handicapées âgées accueillies dans les établissements concernés** et leur proportion par rapport à l'ensemble des usagers ce qui permet de quantifier de manière précise les situations et de préciser l'ampleur de ce phénomène ⁹.

Pour établir les projections, il faut connaître à chaque âge le risque de décéder. Or, pour ces populations handicapées, ce risque est majoré la plupart du temps, par rapport à la population ordinaire. Des quotients de mortalité différenciés ont donc été retenus en fonction du lieu de vie de la personne au moment où elle a été recensée par cette étude :

↳ **Pour les personnes handicapées prises en charge en institution**, nous avons utilisé les quotients de mortalité fournis par l'enquête HID (Handicaps Incapacités Dépendance) ¹⁰.

Cette enquête a été réalisée en 1998 auprès d'institutions socio-sanitaires réparties en 4 catégories : les établissements pour adultes handicapés, les établissements pour personnes âgées, les services psychiatriques et les services de soins de longue durée.

Un nouveau passage dans les institutions enquêtées, 2 ans après le premier recueil de données, a permis de constater le nombre de décès parmi les personnes prises en charge au cours de cette période et de calculer des quotients de mortalité par tranche d'âge décennale ¹¹.

↳ **Pour les personnes handicapées vivant à leur domicile**, nous avons retenu les quotients de mortalité observés sur la population générale en Aquitaine ¹² en faisant l'hypothèse que, globalement, ces personnes sont parmi les plus autonomes et que pour elles l'espérance de vie tend à se rapprocher de l'espérance de vie de la population générale.

⁹ Les données présentées sont les extrapolations pour l'ensemble des personnes prises en charge dans les établissements de la catégorie concernée. Les données recueillies par l'enquête, et sur la base desquelles ont été réalisées les extrapolations, sont présentées en **annexe 4**.

¹⁰ Le handicap en institution : le devenir des pensionnaires entre 1998 et 2000. INSEE première, n°803, septembre 2001

¹¹ voir quotients détaillés par âge et par lieu de prise en charge en **annexe 5**

¹² source : INSEE-DRASS

Par ailleurs, ces projections ont été réalisées sans la prise en compte de mouvements migratoires interrégionaux ou interdépartementaux. Vu l'ampleur de ces mouvements ¹³, le risque de sous-estimation est minime.

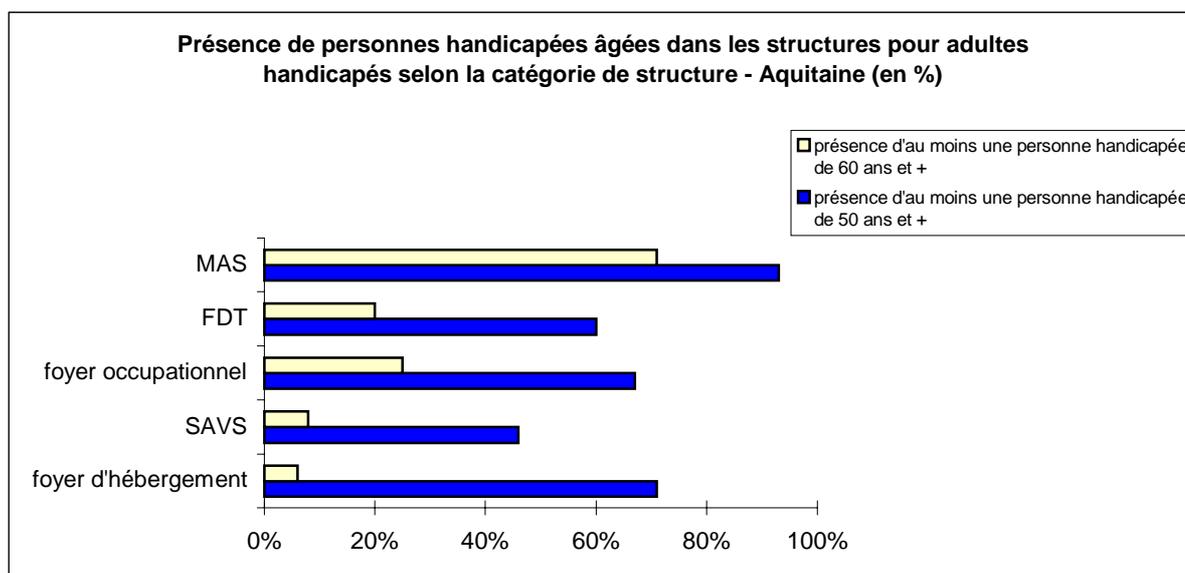
Les déplacements de personnes d'un lieu de vie à l'autre au cours de la période de projections n'ont pas, non plus, été pris en compte.

Ces projections concernent donc les personnes en fonction de leur lieu de vie en 2001. Pour les survivants en 2011, celui-ci pourra avoir changé (ex : une personne, repérée à son domicile en 2001, pourra d'ici 2011 avoir changé de cadre de vie et être, à cette date, hébergée en maison de retraite).

2.1 – Dans les établissements pour adultes handicapés ¹⁴

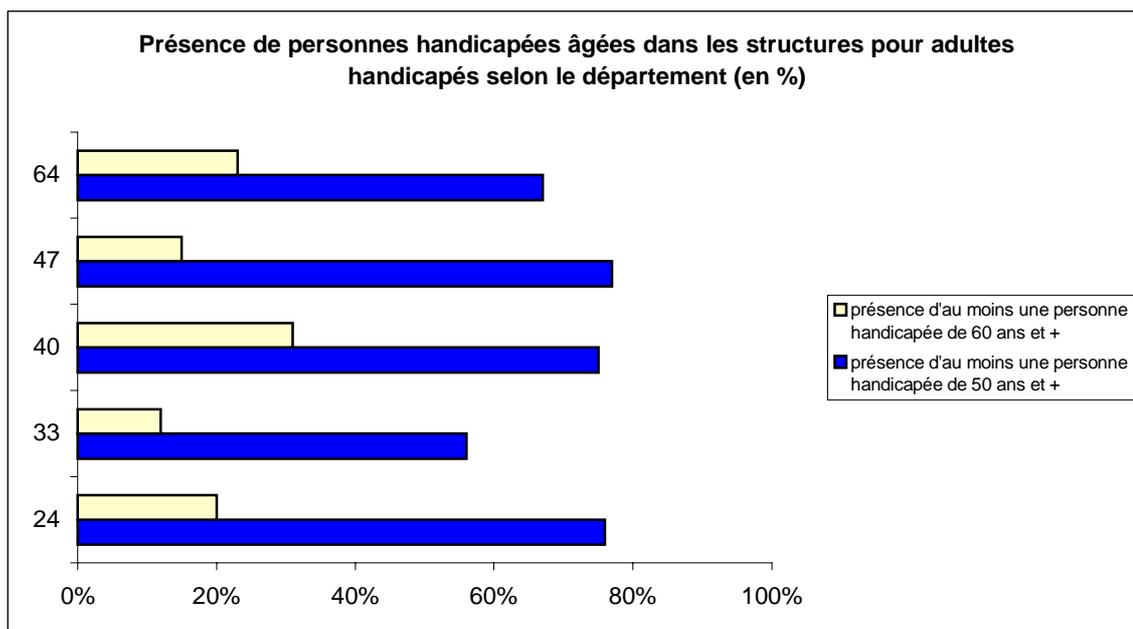
2.1.1 – Situation en 2001

De nombreux établissements pour adultes handicapés sont concernés par l'accueil des personnes handicapées âgées : 66% prennent en charge au moins une personne âgée de 50 ans ou plus et, parmi eux, 19% accueillent au moins une personne âgée de 60 ans ou plus. Ce sont les MAS qui sont les plus nombreuses à être confrontées à la prise en charge des ces publics.



¹³ Notons que pour les personnes de ces tranches d'âge, le solde migratoire s'élève à 4% en Aquitaine pour la dernière période intercensitaire mais il est vraisemblable que les personnes handicapées sont beaucoup moins concernées par ces mouvements.

¹⁴ L'étude a été menée auprès de structures qui proposent de l'hébergement. Les structures de travail protégé (CAT et ateliers protégés) n'ont donc pas été prises en compte. Néanmoins, nous essaierons d'évaluer dans le point 2.6 de ce rapport le nombre de travailleurs de ces établissements vivant dans un domicile non-institutionnel



Actuellement, 13% des personnes accueillies dans les établissements pour adultes handicapés sont âgées d'au moins 50 ans, soit au total près de 800 personnes au niveau régional.

En extrapolant les structures par âge obtenues dans les établissements pour adultes handicapés ayant répondu à l'ensemble de la région, on constate que, en 2001 :

- ⇒ 653 personnes sont âgées de 50 à 59 ans
- ⇒ 127 personnes sont âgées de 60 ans et plus

⇒ La Dordogne se distingue des autres départements avec une proportion de personnes de 50 ans et plus s'élevant à 23%

⇒ En terme de catégorie d'établissement, on observe que les foyers occupationnels concentrent près de la moitié des personnes âgées de 50 ans et plus accueillies dans les établissements pour adultes handicapés.

Tableau 3 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées dans l'ensemble des établissements pour adultes handicapés selon le département en 2001

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Capacité totale	1 072	1 790	929	827	1 456	6 074
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	222 - 20,7%	144 - 8,0%	53 - 5,7%	57 - 6,9%	177 - 12,2%	653 - 10,8%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	27 - 2,5%	16 - 0,9%	31 - 3,3%	4 - 0,5%	49 - 3,4%	127 - 2,1%

Tableau 4 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées dans l'ensemble des établissements pour adultes handicapés selon la catégorie en 2001

	Foyers d'hébergement	SAVS	Foyers occupationnels	FDT	MAS	Ensemble
Capacité totale	1 904	1 096	2 099	313	662	6 074
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	226 - 11,9%	54 - 4,9%	286 - 13,6%	17 - 5,4%	70 - 10,6%	653 - 10,8%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	11 - 0,6%	6 - 0,5%	95 - 4,5%	1 - 0,3%	14 - 2,1%	127 - 2,1%

2.1.2 - Projections à l'horizon 2011

En 2001, près de 130 personnes handicapées âgées de 60 ans et plus sont donc accueillies en établissements pour adultes handicapés en Aquitaine. Dans 10 ans, l'effectif de ce groupe s'élèvera à 583.

La structure par âge des personnes accueillies en Dordogne fait que ce département va connaître la plus forte progression des 60 ans et plus dans les établissements pour adultes handicapés dans la région.

Lecture des tableaux de projection :

Les personnes d'une tranche d'âge donnée en 2001, ont dans chaque colonne successive, 2 ans de plus s'ils ont survécu.
Ex : **les 50-59 ans en 2001** ont 52-61 ans en 2003, 54-63 ans en 2005, 56-65 ans en 2007, 58-67 ans en 2009 et **60-69 ans en 2011**

Tableau 5 - Projections PHA¹⁵ en établissements pour adultes handicapés - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011
		2003	2005	2007	2009	2011	
50-59 ans	222	215	208	200	191	181	60-69 ans
60-69 ans	20	19	17	16	13	11	70-79 ans
70-79 ans	6	5	3	2	1	0	80-89 ans
80-89 ans	1	1	0			0	90-99 ans
Total des 60 ans et + en 2001	27					192	Total des 60 ans et + en 2011

Rappel : l'évolution des effectifs de personnes handicapées âgées en établissements pour adultes handicapés tient compte uniquement de l'avancée en âge pour les présents en 2001 et des décès prévisibles jusqu'en 2011. Les entrées dans ces établissements pendant la période 2001-2011 ne sont pas prises en compte. Cependant, il est peu probable que des personnes soient admises pour la première fois en établissements pour adultes handicapés à 50 ans ou plus. De toute façon, le recensement mis en œuvre devrait avoir permis de déjà repérer ces personnes dans leur lieu de vie en 2001 où qu'elles soient.

¹⁵ PHA : personnes handicapées âgées

Tableau 6 - Projections PHA en établissements pour adultes handicapés - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	144	140	135	130	124	117	60-69 ans	
60-69 ans	12	11	10	9	8	7	70-79 ans	
70-79 ans	3	2	2	1	0	0	80-89 ans	
80-89 ans	1	0				0	90-99 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	16						124	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 7 - Projections PHA en établissements pour adultes handicapés - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	53	51	50	48	46	43	60-69 ans	
60-69 ans	22	21	19	17	15	12	70-79 ans	
70-79 ans	7	5	4	2	1	0	80-89 ans	
80-89 ans	2	1	0			0	90-99 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	31						55	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 8 - Projections PHA en établissements pour adultes handicapés - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	57	55	53	51	46	46	60-69 ans	
60-69 ans	3	3	3	2	2	2	70-79 ans	
70-79 ans	1	1	1			0	80-89 ans	
80-89 ans	0					0	90-99 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	4						48	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 9 - Projections PHA en établissements pour adultes handicapés Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	177	172	166	159	152	144	60-69 ans	
60-69 ans	35	33	30	27	23	19	70-79 ans	
70-79 ans	11	8	6	4	2	1	80-89 ans	
80-89 ans	3	1	0			0	90-99 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	49						164	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 10 – Projections PHA en établissements pour adultes handicapés – Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	653	633	612	587	561	531	60-69 ans	
60-69 ans	92	86	80	71	61	50	70-79 ans	
70-79 ans	27	21	15	9	4	2	80-89 ans	
80-89 ans	8	3	1	0		0	90-99 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	127						583	Total des 60 ans et + en 2011

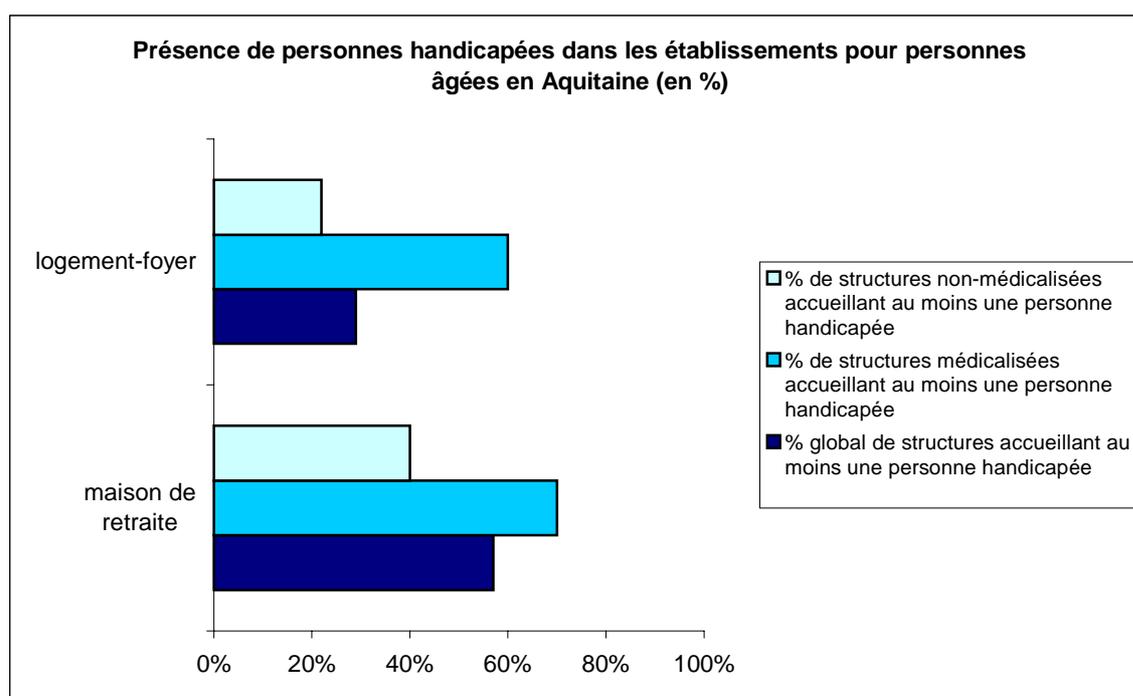
2.2 – Dans les établissements pour personnes âgées

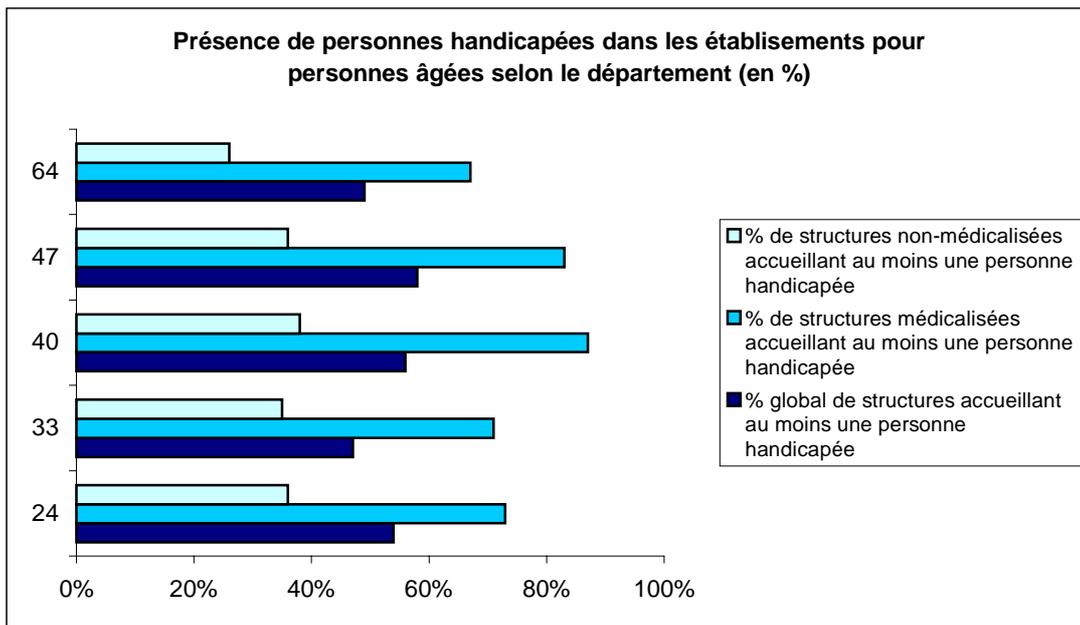
2.2.1 – Situation en 2001

L'implication des établissements pour personnes âgées dans l'accueil du public handicapé est relativement importante puisque plus de la moitié d'entre eux (51%) compte au moins une personne handicapée (reconnue handicapée par la COTOREP avant l'âge de 60 ans) parmi ses résidents.

La présence, au sein de ces établissements, de places médicalisées a un impact favorable sur la prise en charge des personnes handicapées. Ainsi, 77% des structures médicalisées comptent au moins un résident handicapé contre 34% des structures non-médicalisées.

Par ailleurs, notons que les répondants n'ont pas toujours une bonne connaissance du cursus antérieur des personnes hébergées dans leur institution et près de 12% disent ne pas savoir si, parmi elles, certaines ont été reconnues handicapées avant l'âge de 60 ans.





En 2001, 6% des résidents des maisons de retraite et logements-foyers étaient des personnes handicapées âgées d'au moins 50 ans.

En extrapolant cette proportion à l'ensemble de la population accueillie dans ce secteur en Aquitaine, on constate que plus de 2000 personnes sont concernées (chiffre qui constitue une estimation-plancher compte tenu des nombreuses incertitudes concernant le « passé » des résidents) :

- 269 personnes handicapées sont âgées de 50-59 ans
- 1755 personnes handicapées sont âgées de 60 ans et plus

Ce public est plus fortement représenté dans les maisons de retraite médicalisées, particulièrement dans le Lot-et-Garonne.

Tableau 11 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées ¹⁶ dans l'ensemble des établissements pour personnes âgées selon le département en 2001

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Capacité totale	5 663	14 463	3 635	3 689	6 401	33 851
Nb de personnes de 50-59 ans et %	65 - 1,1%	80 - 0,6%	20 - 0,6%	43 - 1,2%	61 - 1,0%	269 - 0,8%
Nb de personnes 60 ans et + et %	217 - 3,8%	853 - 5,9%	204 - 5,6%	276 - 7,5%	205 - 3,2%	1755 - 5,2%

¹⁶ les nombres de personnes indiqués selon l'âge concernent uniquement les personnes reconnues handicapées par la COTOREP

Tableau 12 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées dans l'ensemble des établissements pour personnes âgées selon la catégorie ¹⁷ en 2011

	Maisons de retraite	Logements-foyers	Ensemble
Capacité totale	26 518	7 333	33 851
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	240 - 0,9%	29 - 0,3%	269 - 0,8%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	1673 - 6,0%	82 - 1,2%	1755 - 5,2%

2.2.2 - Projections à l'horizon 2011

Actuellement, 1755 personnes handicapées de plus de 60 ans sont accueillies dans une structure pour personnes âgées, elles seront un peu plus de 600 dans cette tranche d'âge en 2011. Près de 64% des places occupées par ce public vont donc se « libérer » d'ici dix ans. Dans certains départements, en fonction de la structure par âge des résidents handicapés, la proportion de places laissées vacantes à la suite de décès sera plus importante, notamment dans les Landes. Bien sûr, des admissions auront lieu au fur et à mesure dans ces établissements sans que l'on puisse dire si les nouveaux arrivants seront aussi des personnes handicapées âgées.

Tableau 13 - Projections PHA en établissements pour personnes âgées - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	65	59	52	46	41	35	60-69 ans	
60-69 ans	123	106	89	74	60	48	70-79 ans	
70-79 ans	73	56	42	31	22	15	80-89 ans	
80-89 ans	17	11	7	4	3	1	90-99 ans	
90-99 ans	4	2	1	0		0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	217						99	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 14 - Projections PHA en établissements pour personnes âgées - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	80	72	64	57	50	43	60-69 ans	
60-69 ans	434	373	316	262	212	168	70-79 ans	
70-79 ans	317	244	183	134	95	56	80-89 ans	
80-89 ans	82	54	34	21	12	7	90-99 ans	
90-99 ans	21	11	5	2	1	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	864						274	Total des 60 ans et + en 2011

¹⁷ Les données concernant les centres de jour pour personnes âgées ont été traitées avec celles des services intervenant à domicile car ces services, comme leur nom l'indique, proposent des prestations de jour sans hébergement

Tableau 15 - Projections PHA en établissements pour personnes âgées - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	20	18	16	14	12	11	60-69 ans	
60-69 ans	69	59	50	42	34	26	70-79 ans	
70-79 ans	96	74	56	41	29	20	80-89 ans	
80-89 ans	31	20	13	8	5	3	90-99 ans	
90-99 ans	8	4	2	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	204						60	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 16 - Projections PHA en établissements pour personnes âgées - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	43	39	35	31	27	23	60-69 ans	
60-69 ans	75	65	55	45	37	29	70-79 ans	
70-79 ans	141	109	82	60	42	29	80-89 ans	
80-89 ans	48	32	20	12	7	4	90-99 ans	
90-99 ans	12	6	3	1	1	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et +	276						85	Total des 60 ans et +

Tableau 17 - Projections PHA en établissements pour personnes âgées
Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	61	55	49	43	38	33	60-69 ans	
60-69 ans	89	77	65	54	44	35	70-79 ans	
70-79 ans	85	65	49	36	25	17	80-89 ans	
80-89 ans	24	16	10	6	4	2	90-99 ans	
90-99 ans	6	3	2	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et +	204						87	Total des 60 ans et +

Tableau 18 - Projections PHA en établissements pour personnes âgées - Aquitaine

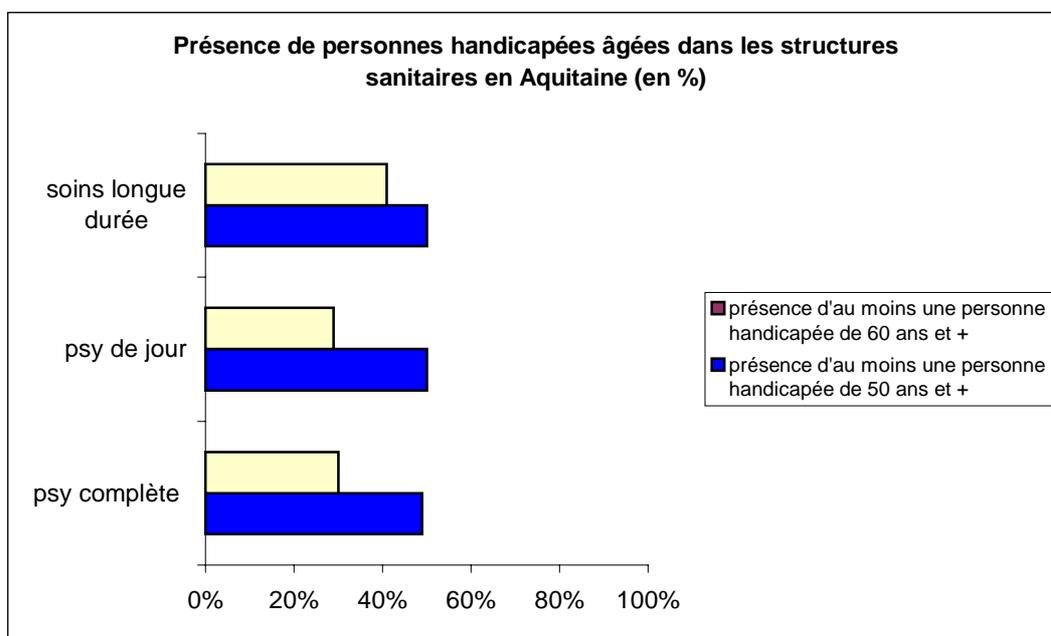
Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	269	242	216	191	168	146	60-69 ans	
60-69 ans	790	679	574	476	386	306	70-79 ans	
70-79 ans	712	548	412	301	214	137	80-89 ans	
80-89 ans	202	133	85	52	31	17	90-99 ans	
90-99 ans	51	27	13	6	2	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et +	1755						605	Total des 60 ans et +

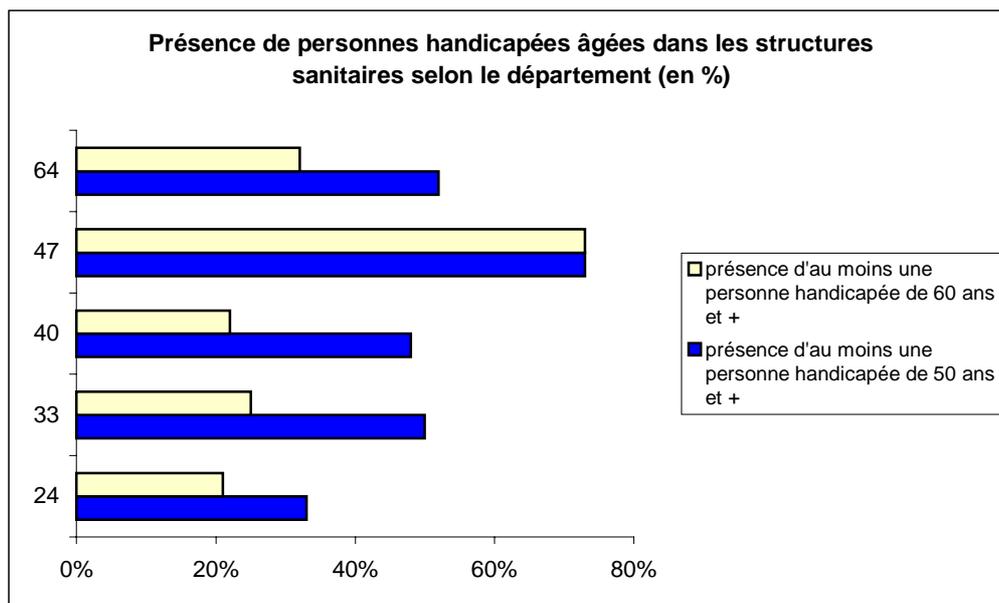
2.3 - Dans les structures sanitaires

2.3.1 - Situation en 2001

Les structures du secteur sanitaire répondantes sont assez largement concernées par l'accueil des personnes handicapées âgées. La moitié compte, parmi ses patients, au moins une personne handicapée de 50 ans ou plus et 32% au moins une personne handicapée de 60 ans et plus.

Des différences assez sensibles selon le département sont observées, le Lot-et-Garonne étant celui où la présence de personnes handicapées âgées dans les structures sanitaires est la plus fréquente. Notons qu'environ 10% des services psychiatriques répondants n'ont pas pu préciser, si parmi leurs patients, certains étaient reconnus handicapés par la COTOREP ; c'est également le cas de 9% de services de soins de longue durée.





Globalement plus de 10% des patients des services psychiatriques et de soins de longue durée sont des personnes handicapées d'au moins 50 ans, soit en Aquitaine 774 personnes :

- près de 400 personnes sont âgées de 50 à 59 ans
- près de 380 sont âgées de 60 ans et plus

Tableau 19 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées dans l'ensemble des services sanitaires selon le département en 2001

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Capacité totale	1 213	2 331	1 084	841	1 717	7 186
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	55 - 4,5%	62 - 2,7%	41 - 3,8%	76 - 9,0%	162 - 9,4%	396 - 5,5%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	25 - 2,1%	40 - 1,6%	25 - 2,3%	113 - 13,4%	175 - 10,2%	378 - 5,3%

Tableau 20 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées dans l'ensemble des services sanitaires selon la catégorie en 2011

	Services psychiatriques d'hospitalisation complète	Hôpitaux de jour	Services de soins de longue durée	Ensemble
Capacité totale	2 788	1 460	2 938	7 186
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	160 - 5,7%	201 - 13,8%	35 - 1,2%	396 - 5,5%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	66 - 2,4%	84 - 5,8%	228 - 7,8%	378 - 5,3%

2.3.2 - projections à l'horizon 2011

Psychiatrie

La progression de la population handicapée âgée dans les services de psychiatrie va être sensible. En effet, en 2001, on compte 150 personnes handicapées âgées d'au moins 60 ans dans ces services ; l'effectif de ce public s'élèvera à 333 en 2011, progression due en grande partie à l'importance actuelle du groupe des 50-59 ans. Les Pyrénées-Atlantiques seront particulièrement concernées par ce phénomène.

Tableau 21 - Projections PHA en services psychiatriques - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	51	49	47	44	41	37	60-69 ans	
60-69 ans	14	13	12	10	9	8	70-79 ans	
70-79 ans	6	5	4	3	2	1	80-89 ans	
80-89 ans	1	0				0	90-99 ans	
90-99 ans	0	0				0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	21						46	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 22 - Projections PHA en services psychiatriques - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	53	51	48	46	42	39	60-69 ans	
60-69 ans	20	18	16	14	12	10	70-79 ans	
70-79 ans	5	4	3	3	2	2	80-89 ans	
80-89 ans	0					0	90-99 ans	
90-99 ans	0					0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	25						51	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 23 - Projections PHA en services psychiatriques - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	32	31	29	28	26	24	60-69 ans	
60-69 ans	11	10	9	8	7	6	70-79 ans	
70-79 ans	3	3	2	2	1	1	80-89 ans	
80-89 ans	0					0	90-99 ans	
90-99 ans	0					0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	14						31	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 24 - Projections PHA en services psychiatriques - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	76	73	69	65	61	56	60-69 ans	
60-69 ans	25	23	20	18	15	13	70-79 ans	
70-79 ans	12	10	8	6	5	3	80-89 ans	
80-89 ans	2	1	1	0		0	90-99 ans	
90-99 ans	0	0				0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	39						72	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 25 - Projections PHA en services psychiatriques - Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	149	143	136	128	119	109	60-69 ans	
60-69 ans	41	37	33	29	25	21	70-79 ans	
70-79 ans	10	8	7	5	4	3	80-89 ans	
80-89 ans	0					0	90-99 ans	
90-99 ans	0					0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	51						133	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 26 - Projections PHA en services psychiatriques - Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	361	347	330	311	289	265	60-69 ans	
60-69 ans	111	100	89	78	68	58	70-79 ans	
70-79 ans	36	30	24	19	14	10	80-89 ans	
80-89 ans	3	2	1	1	0	0	90-99 ans	
90-99 ans	0					0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	150						333	Total des 60 ans et + en 2011

Soins de longue durée

Ces services accueillent surtout des personnes très âgées et très dépendantes, ils sont donc caractérisés par une forte mortalité.

Ainsi en 2001, 228 patients de ces services en Aquitaine étaient des personnes handicapées âgées de 60 ans et plus. En 2011, sans la prise en compte des entrées dans ce service, l'effectif de ce groupe s'élèvera à 25.

Ce sont des services dans lesquels les places se libèrent vite et où le renouvellement du public pris en charge est donc assez rapide.

Tableau 27 - Projections PHA en services de soins de longue durée - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	4	4	3	2	2	1	60-69 ans	
60-69 ans	3	2	1	1	0	0	70-79 ans	
70-79 ans	1	1	0	0	0	0	80-89 ans	
80-89 ans	0	0	0	0		0	90-99 ans	
90-99 ans	0	0				0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	4						1	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 28 - Projections PHA en services de soins de longue durée - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	9	8	7	6	4	3	60-69 ans	
60-69 ans	12	8	5	3	2	1	70-79 ans	
70-79 ans	3	2	1	1	0	0	80-89 ans	
80-89 ans	0					0	90-99 ans	
90-99 ans	0					0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	15						4	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 29 - Projections PHA en services de soins de longue durée - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	9	8	7	6	4	3	60-69 ans	
60-69 ans	8	7	4	3	2	1	70-79 ans	
70-79 ans	3	3	2	1	1	0	80-89 ans	
80-89 ans	0					0	90-99 ans	
90-99 ans	0					0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	11						4	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 30 - Projections PHA en services de soins de longue durée - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	0					0	60-69 ans	
60-69 ans	3	1	1	1	0	0	70-79 ans	
70-79 ans	47	29	17	10	5	3	80-89 ans	
80-89 ans	19	10	5	2	1	0	90-99 ans	
90-99 ans	5	2	1	0		0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	74						3	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 31 - Projections PHA en services de soins de longue durée - Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	13	11	10	8	6	5	60-69 ans	
60-69 ans	41	27	17	11	7	4	70-79 ans	
70-79 ans	60	37	22	13	7	4	80-89 ans	
80-89 ans	19	10	5	2	1	0	90-99 ans	
90-99 ans	4	11	4	2	1	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	124						13	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 32 - Projections PHA en services de soins de longue durée - Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	35	31	26	21	17	12	60-69 ans	
60-69 ans	67	44	28	18	11	6	70-79 ans	
70-79 ans	114	70	41	24	13	7	80-89 ans	
80-89 ans	38	20	10	5	2	0	90-99 ans	
90-99 ans	9	4	1	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	228						25	Total des 60 ans et + en 2011

2.4 - parmi les bénéficiaires des services intervenant à domicile

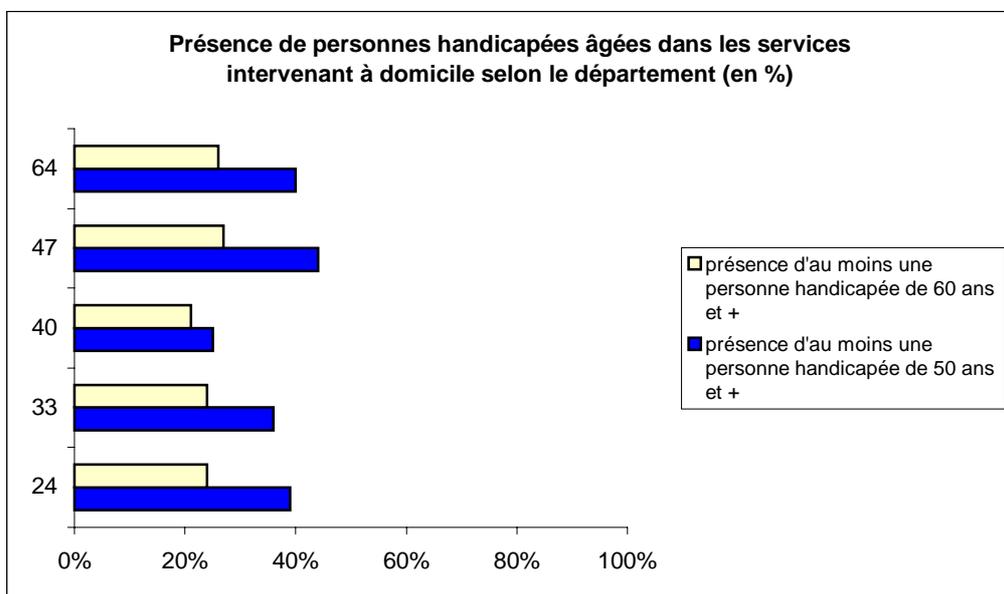
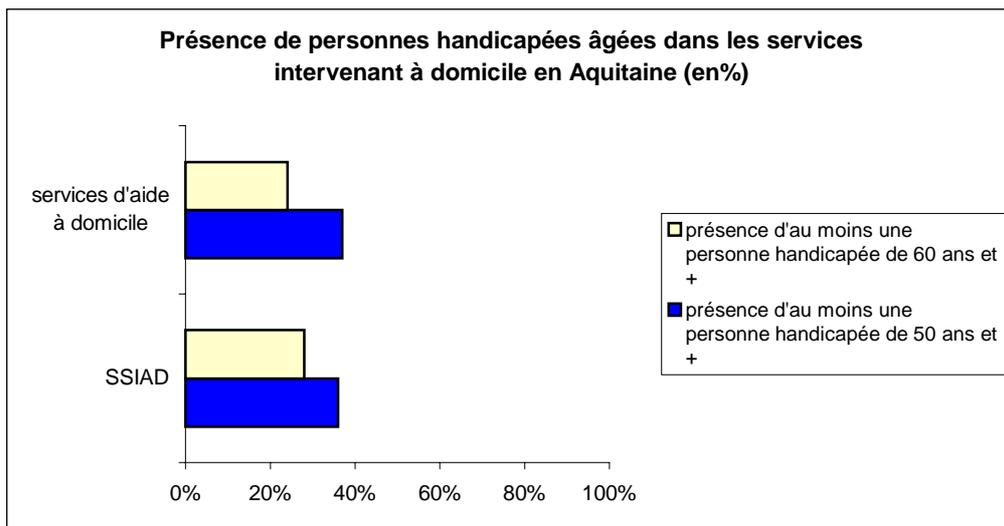
2.4.1 - situation en 2011

Le tiers des services intervenant à domicile compte parmi ses bénéficiaires des personnes handicapées âgées d'au moins 50 ans ; le quart environ intervient auprès de personnes handicapées de 60 ans et plus.

Toutefois, les services enquêtés ignorent souvent si les personnes AUPR7S desquelles ils interviennent ont été reconnues handicapées par la COTOREP. C'est le cas de 16% des services de soins infirmiers et de 20% des services d'aide à domicile.

En outre, beaucoup de services, ayant identifié parmi leurs bénéficiaires des personnes handicapées âgées, nous ont indiqué que leur recensement était minimal et que d'autres situations leur avaient sans doute échappé.

On peut donc penser que les estimations de personnes handicapées âgées suivies par ces services sont en partie sous-évaluées.



Si la proportion de personnes handicapées âgées parmi les bénéficiaires de services intervenant à domicile est assez faible, le nombre de situations recensées n'est pas négligeable et montre le rôle joué par ces services dans le soutien à domicile des personnes handicapées âgées.

Rappelons, par ailleurs que l'enquête qualitative réalisée auprès de ces services comportait une question sur l'adéquation de la prise en charge à domicile par rapport aux besoins du bénéficiaire et sur l'évolution prévisible de ces besoins (dans un délai de 2 ans) appelant éventuellement une prise en charge en institution. Les résultats concernant cette enquête seront analysés courant 2002.

Près de 900 personnes handicapées âgées d'au moins 50 ans sont suivies à domicile par un SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) ou un SAD (service d'aide à domicile) avec relativement peu de différence entre les départements ou les catégories de service. Notons, qu'assez fréquemment les personnes suivies par un service de soins infirmiers bénéficient également de l'intervention d'un service d'aide à domicile.

Tableau 33 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées parmi les bénéficiaires de l'ensemble de services intervenant à domicile selon le département en 2001

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Capacité totale	9 004	19 354	5 914	6 881	8 084	49 237
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	48 - 0,5%	126 - 0,7%	55 - 0,9%	45 - 0,7%	95 - 1,2%	369 - 0,7%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	88 - 1,0%	168 - 0,7%	61 - 0,9%	102 - 1,5%	101 - 1,2%	520 - 1,1%

Tableau 34 - Estimation du nombre de personnes handicapées âgées parmi les bénéficiaires de l'ensemble de services intervenant à domicile selon la catégorie de services en 2011

	Services de soins infirmiers	Services d'aide à domicile	Doublons ¹⁸	Ensemble
Capacité totale	3 383	45 854		49 237
Nb de personnes de 50-59 ans <i>et %</i>	27 - 0,8%	352 - 0,8%	10	369 ¹⁹ - 0,7%
Nb de personnes 60 ans et + <i>et %</i>	60 - 1,8%	514 - 1,1%	54	520 ²⁰ - 1,1%

2.4.2 - projections à l'horizon 2011

En 2001, 520 personnes âgées d'au moins 60 ans vivant dans un domicile privé bénéficient de l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile et/ou d'un service d'aide à domicile. En 2011, l'effectif de cette population s'élèvera à plus de 630 personnes.

La Gironde et les Pyrénées-Atlantiques vont être confrontées à une montée particulièrement importante de cette population.

Tableau 35 - Projections PHA parmi les bénéficiaires de services à domicile - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	48	48	47	46	48	44	60-69 ans	
60-69 ans	32	31	30	29	28	26	70-79 ans	
70-79 ans	31	29	27	24	21	18	80-89 ans	
80-89 ans	20	16	13	9	6	4	90-99 ans	
90-99 ans	5	3	1	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	88						92	Total des 60 ans et + en 2011

¹⁸ Personnes bénéficiant simultanément des interventions d'un service de soins infirmiers et d'un service d'aide à domicile

¹⁹ déductions faites des doublons

²⁰ idem

Tableau 36 - Projections PHA parmi les bénéficiaires de services à domicile - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	126	124	123	121	118	117	60-69 ans	
60-69 ans	73	71	69	66	63	61	70-79 ans	
70-79 ans	58	54	50	45	39	36	80-89 ans	
80-89 ans	32	26	20	15	10	8	90-99 ans	
90-99 ans	5	3	1	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et +	168						215	Total des 60 ans et +

Tableau 37 - Projections PHA parmi les bénéficiaires de services à domicile - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	55	54	54	53	52	50	60-69 ans	
60-69 ans	33	33	31	50	28	27	70-79 ans	
70-79 ans	17	16	15	13	12	10	80-89 ans	
80-89 ans	11	10	7	5	3	2	90-99 ans	
90-99 ans	0						100 ans et +	
Total des 60 ans et +	61						89	Total des 60 ans et +

Tableau 38 - Projections PHA parmi les bénéficiaires de services à domicile - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	45	44	44	43	42	41	60-69 ans	
60-69 ans	37	36	35	33	32	30	70-79 ans	
70-79 ans	34	32	31	26	23	20	80-89 ans	
80-89 ans	17	18	16	10	7	4	90-99 ans	
90-99 ans	11	5	4	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et +	102						95	Total des 60 ans et +

Tableau 39 - Projections PHA parmi les bénéficiaires de services à domicile
Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	95	94	92	91	89	87	60-69 ans	
60-69 ans	44	43	41	40	38	36	70-79 ans	
70-79 ans	26	25	22	20	18	15	80-89 ans	
80-89 ans	23	21	15	11	7	5	90-99 ans	
90-99 ans	8	6	2	1	0	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et +	101						143	Total des 60 ans et +

Tableau 40 - Projections PHA parmi les bénéficiaires de services à domicile - Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	369	364	359	353	346	338	60-69 ans	
60-69 ans	219	213	206	198	189	179	70-79 ans	
70-79 ans	166	155	144	128	112	95	80-89 ans	
80-89 ans	108	88	68	50	34	21	90-99 ans	
90-99 ans	27	15	7	3	1	0	100 ans et +	
Total des 60 ans et + en 2001	520						634	Total des 60 ans et + en 2011

2.5 - en accueil familial

2.5.1 - situation en 2001

En 2001, près de 320 personnes handicapées de 50 ans et plus sont hébergées dans une famille d'accueil en Aquitaine.

La pratique de l'accueil familial est assez différente d'un département à l'autre ; les Pyrénées-Atlantiques étant de loin celui où cette formule d'hébergement est la plus développée : pour la population enquêtée plus de la moitié des accueils familiaux répertoriés au niveau régional se font dans ce département.

Tableau 41 - Personnes en accueil familial selon le département en 2001

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Nombre de personnes handicapées âgées de 50 à 59 ans	55	12	1	27	57	152
Nombre de personnes handicapées âgées de 60 ans et +	35	1	1	8	121	166
TOTAL	90	13	2	35	178	318

2.5.2 - projections à l'horizon 2011

En 2001, 166 personnes handicapées d'au moins 60 ans bénéficient d'un accueil en famille en Aquitaine. En 2011, elles seront 270.

Tableau 42 - Projections PHA en accueil familial - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	55	54	54	53	52	50	60-69 ans	
60-69 ans	29	28	27	26	25	24	70-79 ans	
70-79 ans	6	6	5	5	4	3	80-89 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	35						77	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 43 - Projections PHA en accueil familial - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	12	12	12	11	11	11	60-69 ans	
60-69 ans	1	1	1	1	1	1	70-79 ans	
70-79 ans							80-89 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	1						12	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 44 - Projections PHA en accueil familial - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	1	1	1	1	1	1	60-69 ans	
60-69 ans	1	1	1	1	1	1	70-79 ans	
70-79 ans							80-89 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	1						2	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 45 - Projections PHA en accueil familial - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	27	27	26	26	25	25	60-69 ans	
60-69 ans	8	8	8	7	7	7	70-79 ans	
70-79 ans							80-89 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	8						32	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 46 - Projections PHA en accueil familial - Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	57	56	55	55	53	52	60-69 ans	
60-69 ans	104	101	98	94	90	85	70-79 ans	
70-79 ans	17	16	15	13	12	10	80-89 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	121						147	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 47 - Projections PHA en accueil familial - Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	152	150	148	145	143	139	60-69 ans	
60-69 ans	143	139	135	129	123	118	70-79 ans	
70-79 ans	23	21	20	18	16	13	80-89 ans	
Total des 60 ans et + en 2001	166						270	Total des 60 ans et + en 2011

2.6 - Les travailleurs de CAT et d'ateliers protégés non-hébergés en institution

Avant d'évoquer la question des personnes handicapées vivant à leur domicile sans prise en charge, examinons la situation des travailleurs de CAT ou d'ateliers protégés non accueillis en foyers d'hébergement et non suivis par un SAVS.

Nous n'avons pas mené pour cette étude d'investigations particulières pour repérer ces personnes mais nous pouvons nous appuyer sur des données collectées lors de l'étude réalisée par le CREAHI en 1999 :

⇒ Actuellement, la proportion de travailleurs en CAT âgés d'au moins 50 ans représente environ 12% de la capacité totale de ces établissements, estimation minimale basée sur différentes enquêtes régionales.

⇒ La structure par âge des travailleurs d'ateliers protégés étant très proche de celle des CAT, nous retiendrons également ce taux de 12% pour évaluer le nombre de salariés de 50 ans et plus dans ces établissements.

⇒ En 1999, nous constatons qu'environ 40% de ces travailleurs âgés de 50 ans et plus dans les CAT vivaient hors institution sans suivi particulier

⇒ Nous n'avons pas d'information analogue pour les travailleurs d'ateliers protégés mais nous pouvons facilement faire l'hypothèse qu'ils sont plus nombreux à vivre de manière autonome et qu'à minima 80% d'entre eux vivent hors institution

⇒ Ces données constituant des estimations au niveau régional nous ne présentons pas des chiffres départementaux qui risqueraient de manquer de fiabilité (notons toutefois que dans les Landes et le Lot-et-Garonne, les travailleurs handicapés vivent moins souvent hors institution qu'ailleurs en Aquitaine).

**Tableau 48 - Travailleurs de structures de travail protégé vivant hors institution
Aquitaine 2001**

	Capacité totale	Nb de travailleurs âgés de 50 ans et +	Nb de travailleurs de 50 ans et + vivant hors institution
CAT	5 000	600	240
Atelier protégé	600	72	58
TOTAL	5 600	672	298

Compte tenu de la structure par âge actuelle de ces travailleurs de CAT et d'ateliers protégés vivant à domicile, plus de 270 pourraient avoir dépassé 60 ans en 2011.

Tableau 49 - Projections PHA issues du travail protégé vivant à domicile - Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011
		2003	2005	2007	2009	2011	
50-59 ans	298	294	290	285	280	273	60-69 ans
Total des 60 ans et + en 2001	0					273	Total des 60 ans et + en 2011

2.7 - Les personnes handicapées âgées vivant à domicile sans prise en charge

Enfin, ce recensement des personnes handicapées âgées, à travers les établissements et services les prenant en charge, serait incomplet sans un repérage des personnes vivant à leur domicile et ne bénéficiant d'aucune prestation spécialisée.

C'est dans ce but que nous avons sollicité les services de PSD (prestation spécifique dépendance) des conseils généraux et les COTOREP. Mais ce recueil de données ²¹ s'est heurté à plusieurs obstacles :

- ☞ **Pour la PSD** : nous avons dû renoncer à avoir quelque information par cette source.
 - ⇒ D'une part, l'obtention des informations s'est révélée très difficile surtout durant cette période où les services étaient accaparés par le passage à l'APA (Allocation personnalisée pour l'autonomie) qui a, maintenant, remplacé la PSD.
 - ⇒ D'autre part, il est impossible de distinguer parmi les anciens allocataires ACTP, les personnes handicapées des personnes âgées (qui ont reçu l'ACTP en raison de leur dépendance et non de leur handicap). Toutefois, il semblerait que les personnes handicapées, ayant le choix de basculer dans la PSD ou de rester allocataires de l'ACTP, opteraient le plus souvent pour cette dernière éventualité. Les personnes qui auraient donc « échappé » à notre repérage par ce biais sont, semble-t-il, peu nombreuses

- ☞ **Avec la COTOREP** : les données obtenues par la COTOREP permettent de dénombrer ***les personnes handicapées de 50 ans et plus ayant un taux d'incapacité d'au moins 80% non prises en charge en institution*** et de distinguer parmi elles 2 groupes :
 - 1^{er} groupe : les personnes titulaires d'une AAH, d'une ACTP ou en attente d'un placement soit 7147 personnes en 2001 en Aquitaine
 - 2^{ème} groupe : les personnes titulaires d'une carte d'invalidité soit 44 098 personnes en 2001 en Aquitaine

Le nombre de titulaires de la carte d'invalidité paraît très élevé. Or, il semble que, la carte d'invalidité étant attribuée à titre permanent, des personnes décédées restent parfois dans les fichiers COTOREP (fichiers dans lesquels les effectifs importants de personnes très âgées, particulièrement des centenaires, sont parfois très supérieurs à ce qu'indiquent les données du recensement portant sur la population générale). En outre, la carte d'invalidité est souvent attribuée après 60 ans à des personnes qui présentent des limitations plus liées à leur avancée en âge (dépendance) qu'à une déficience (situation de handicap).

Il nous a donc semblé pertinent de ne retenir que les personnes du 1^{er} groupe pour évaluer le nombre de personnes handicapées âgées à leur domicile.

Toutefois, parmi ces personnes dénombrées par la COTOREP, certaines bénéficient peut-être d'une intervention par un service à domicile et risquent donc d'être recensées 2 fois. Or, nous ne savons pas si les personnes qui nous ont été désignées par les services à

²¹ voir pour mémoire la nature des données recherchées en **annexe 1** point 1.2.3

domicile comme « reconnues handicapées par la COTOREP » sont allocataires d'une AAH ou d'une ACTP ou simplement titulaires d'une carte d'invalidité. Il est donc impossible de savoir de quels effectifs retirer les personnes handicapées bénéficiant d'une intervention à domicile.

Nous présentons donc les chiffres de la COTOREP concernant des personnes handicapées vivant à leur domicile sans prise en charge institutionnelle séparément. Ces chiffres ne peuvent pas être directement additionnés à ceux présentés jusque-là.

☞ **Les autres situations** : une zone d'ombre dont les limites sont difficiles à apprécier existe toujours quand il s'agit de recenser les personnes handicapées en dehors de tout circuit de prise en charge. Logiquement de telles situations devraient se raréfier, même si des témoignages d'intervenants à domicile auprès de personnes âgées font état de la « découverte » fortuite d'un adulte handicapé, enfant de ces personnes âgées, qui n'a jamais été pris en charge et qui n'est jamais (ou il y a fort longtemps) passé devant une commission chargée de reconnaître son handicap.

La Fondation de France avait réalisé en 1997 une étude ²² cherchant à repérer « les personnes handicapées vivant au domicile de leurs parents, parents âgés d'au moins 55 ans, et n'ayant aucun accès à une structure de prise en charge ». Ce travail, qui s'appuie sur des investigations sur le terrain très lourdes et minutieuses, a fait le constat d'une très grande variabilité de la répartition de cette population selon la région et son caractère plus ou moins rural (3 régions ont participé à ce travail). Ce repérage a permis une estimation de ces personnes exprimée sous forme de taux que nous avons appliqué, à titre indicatif, à la population d'Aquitaine lors de l'étude de 1999 ²³.

2.7.1 - situation en 2001

En 2001, plus de 7000 personnes reconnues handicapées par la COTOREP étaient âgées d'au moins 50 ans ²⁴ et, parmi elles, près de 3900 avaient dépassé l'âge de 60 ans.

On constate que le nombre de personnes handicapées âgées varie d'une COTOREP à l'autre de manière importante et ne semble pas directement lié à l'effectif général de la population.

Tableau 50 - Personnes handicapées âgées recensées par la COTOREP sans prises en charge selon le département en 2001

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Nombre de personnes handicapées âgées de 50 à 59 ans	586	1 038	327	453	892	3 296
Nombre de personnes handicapées âgées de 60 ans et +	624	1 015	362	660	1 190	3 851
TOTAL	1 210	2 053	689	1113	2 082	7 141

²² BREITENBACH Nancy, 1997, *Fortes et fragiles, les familles vieillissantes qui gardent en leur sein un descendant handicapé*. Fondation de France, collection Réflexion, 80 pages

²³ voir en **annexe 6**, le rappel des données publiées dans l'étude du CREAHI de 1999.

²⁴ En excluant donc les personnes reconnues handicapées par la COTOREP mais simplement bénéficiaires d'une carte d'invalidité

2.7.2 - projection à l'horizon 2011

Le nombre de personnes handicapées âgées vivant à domicile sans prise en charge va connaître une très forte progression au cours des dix prochaines années : l'effectif des 60 ans et plus va ainsi passer de 3850 à 5430.

Si nous faisons l'hypothèse que toutes les personnes recensées par notre enquête auprès des services à domicile sont déjà comptabilisées dans ces effectifs et que nous les déduisons, les chiffres obtenus restent très élevés : 3330 personnes handicapées de 60 ans et plus à domicile sans prise en charge en 2001 et 4800 en 2011.

Les situations recensées ici étant caractérisées par une très grande diversité, il est évident que toutes ces personnes n'auront pas forcément des besoins de prises en charge au cours des prochaines années. Néanmoins, avec leur avancée en âge, avec l'avancée en âge de leurs parents qui sont souvent les principaux aidants (et, selon l'étude de la Fondation de France déjà citée, ont en moyenne 25 ans de plus que leur enfant handicapé), il est prévisible que les demandes d'entrée en institution, ou pour le moins, d'intervention de services à domicile vont se faire de plus en plus pressantes.

Tableau 51 - Projections PHA à domicile - Dordogne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	586	579	570	561	550	537	60-69 ans	
60-69 ans	363	353	342	328	313	296	70-79 ans	
70-79 ans	186	174	160	144	126	107	80-89 ans	
80-89 ans	59	48	37	27	19	12	90-99 ans	
90-99 ans	13	7	3	1	1	0	100 ans et +	
100-109 ans	3	1	0			0		
Total des 60 ans et + en 2001	624						952	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 52 - Projections PHA à domicile - Gironde

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	1038	1025	1010	993	974	952	60-69 ans	
60-69 ans	508	494	478	460	438	414	70-79 ans	
70-79 ans	286	267	246	221	194	164	80-89 ans	
80-89 ans	147	120	93	68	47	29	90-99 ans	
90-99 ans	71	39	19	8	3	1	100 ans et +	
100-109 ans	3	1	0			0		
Total des 60 ans et + en 2001	1 015						1 560	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 53 - Projections PHA à domicile - Landes

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	327	323	318	313	307	300	60-69 ans	
60-69 ans	207	201	195	187	179	169	70-79 ans	
70-79 ans	112	105	96	87	76	64	80-89 ans	
80-89 ans	30	24	19	14	10	6	90-99 ans	
90-99 ans	12	7	3	1	0	0	100 ans et +	
100-109 ans	1	0				0		
Total des 60 ans et + en 2001	362						539	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 54 - Projections PHA à domicile - Lot-et-Garonne

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	453	447	441	433	425	415	60-69 ans	
60-69 ans	292	284	275	264	252	238	70-79 ans	
70-79 ans	245	229	210	189	166	141	80-89 ans	
80-89 ans	95	77	60	44	30	19	90-99 ans	
90-99 ans	22	12	6	2	1	0	100 ans et +	
100-109 ans	6	2	1	0		0		
Total des 60 ans et + en 2001	660						813	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 55 - Projections PHA à domicile - Pyrénées-Atlantiques

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	892	881	868	854	837	817	60-69 ans	
60-69 ans	600	584	565	543	518	490	70-79 ans	
70-79 ans	429	401	368	331	290	246	80-89 ans	
80-89 ans	113	92	71	52	36	22	90-99 ans	
90-99 ans	42	23	11	4	2	1	100 ans et +	
100-109 ans	6	2	1	0		0		
Total des 60 ans et + en 2001	1 190						1 576	Total des 60 ans et + en 2011

Tableau 56 - Projections PHA à domicile - Aquitaine

Age en 2001	Effectif en 2001	Survivants en					Age en 2011	
		2003	2005	2007	2009	2011		
50-59 ans	3296	3255	3208	3154	3091	3021	60-69 ans	
60-69 ans	1970	1916	1854	1752	1700	1607	70-79 ans	
70-79 ans	1258	1175	1087	972	852	722	80-89 ans	
80-89 ans	444	361	281	206	141	88	90-99 ans	
90-99 ans	160	89	43	17	6	2	100 ans et +	
100-109 ans	19	7	3	0	0	0		
Total des 60 ans et + en 2001	3 851						5 440	Total des 60 ans et + en 2011

Synthèse et conclusion

Au niveau régional, la population handicapée âgée de 60 ans et plus va donc augmenter assez sensiblement au cours des dix prochaines années. Globalement, selon les estimations minimales, son effectif actuel de 6 300 personnes s'élèvera à 7 500 en 2011, soit une hausse de 20%.

Tableau 57 - Evolution du nombre de personnes handicapées âgées
Récapitulatif 2001/2011 - Aquitaine

Lieu de repérage en 2001	Effectif des 60 ans et + en 2001	Effectif des 60 ans et plus en 2011
Etab. pour adultes handicapés	127	583
Etab. pour personnes âgées	1755	605
Services psychiatriques	150	333
Services de soins de longue durée	228	25
Accueil familial	166	270
Domicile avec l'intervention d'un service	520	634
Domicile (travailleurs en struct. protégées)	0	273
Domicile sans prise en charge ²⁵	3331	4806
TOTAL	6277	7529

Rappel : Les projections démographiques ont été réalisées sur la base des personnes présentes dans un lieu de vie donné en 2001. Les déplacements de ces personnes d'un lieu de vie à l'autre entre 2001 et 2011 ne sont pas pris en compte (ex : une personne en établissement pour adultes handicapés en 2001, pourra d'ici 2011 avoir changé de cadre de vie et être, à cette date, hébergée en maison de retraite mais reste répertoriée dans la rubrique établissement adultes handicapés).

Selon les lieux actuels de vie (lieu de repérage), l'évolution de cette population sera assez différenciée :

- **les établissements pour adultes handicapés** vont être confrontés à l'avancée en âge progressive de leurs usagers et le nombre de 60 ans et plus va être multiplié par 4,5 environ. Ces chiffres confirment les projections déjà réalisées par le CREAHI d'Aquitaine en 1999. Confirmation qui renforce la nécessité d'être particulièrement vigilant pour la décennie qui suivra (2011-2021) au cours de laquelle, l'effectif des 60 ans et plus attendu pour 2011 pourrait être encore multiplié par 3 ²⁶ (compte tenu de l'importance numérique des 40-49 ans)
- **les établissements pour personnes âgées** accueillent surtout des personnes handicapées dans leurs sections médicalisées après 60 ans, la tranche d'âge des 70-79 ans étant la plus représentée. Du fait donc de cette structure par âge et des risques de décéder qui y sont associés, la population des personnes handicapées âgées accueillies

²⁵ pour plus de prudence, nous avons retiré de ces chiffres les personnes repérées par les services intervenant à domicile

²⁶ selon l'étude du CREAHI de 1999, les projections établies à partir des présents en établissements pour adultes handicapés prévoient que 1460 à 1 730 personnes issues de ces établissements auront dépassé 60 ans en 2019.

dans ces établissements en 2001 va nettement décroître au cours de la période de projection

- **les services psychiatriques** vont, quant à eux, voir leurs patients handicapés de 60 ans devenir plus nombreux en raison de la forte présence actuelle des 50-59 ans (présence qui peut avoir été de plus sous-estimée par ces services qui ignoraient parfois le statut de leurs patients).
- **les services de soins de longue durée**, en raison des caractéristiques des patients accueillis (y compris les patients handicapés) très âgés et dans un état de santé précaire, vont voir la plus grande partie de leurs patients handicapés âgés présents en 2001 décéder d'ici 2011.
- **les services d'accueil familial** vont voir le nombre de personnes handicapées âgées de 60 ans augmenter très sensiblement avec une grande diversité des configurations selon le département
- **les services intervenant à domicile** ont été nombreux à regretter que leur repérage des personnes handicapées âgées ait été limité en raison de leur manque d'information sur les bénéficiaires et, notamment, sur leur trajectoire antérieure. Le nombre des personnes effectivement repérées va augmenter d'environ 20% (sans compter les nouveaux bénéficiaires) mais est, au départ, probablement sous-estimé.
- **les travailleurs de CAT et d'ateliers protégés vivant hors institution et sans suivi particulière** n'ont pas théoriquement dépassé 60 ans en 2001, ils devraient être 280 environ en 2011
- **les personnes handicapées âgées vivant à leur domicile sans prise en charge : c'est là que réside la grande inconnue de ce recensement car il s'agit de la situation actuelle de plus de la moitié des personnes handicapées âgées.** De cette population mal connue et difficilement repérable pourront émaner des besoins qu'il est difficile de quantifier et de qualifier. Les chiffres présentés dans le tableau récapitulatif comportent un risque extrêmement réduit de doubles-comptes. C'est au contraire le risque de sous-estimation qui semble le plus grand : sous-estimation reconnue par les services enquêtés eux-mêmes. De plus, les tentatives permettant de quantifier les personnes handicapées âgées en dehors de tout système de reconnaissance de leur handicap sont rares. *Signalons, néanmoins que l'enquête HID (Handicap Incapacité Désavantage) comporte un volet « à domicile » qui a pour objectif d'évaluer les restrictions d'autonomie des personnes vivant en ménage ordinaire. Cette enquête s'est déroulée entre 1998 et 2001, de nombreux résultats ont déjà été publiés par la DREES et l'INSEE. Toutefois, cette enquête n'a pas été réalisée de manière exhaustive et aucune investigation n'a été menée dans les départements aquitains. Les résultats obtenus ne peuvent donc pas être extrapolés à notre région.*

Des déplacements de populations handicapées âgées auront lieu au cours de cette période, d'un lieu de vie à l'autre. Le fait que des places se libèrent dans certaines structures et que, sur le plan arithmétique, elles pourraient suffire pour des personnes ne pouvant rester dans leur hébergement actuel ne constitue pas une assurance suffisante sur l'avenir de ces personnes. En effet, rien ne dit que les composantes des prises en charge des places se libérant (par décès de

personne handicapée âgée) correspondent aux besoins des personnes handicapées entrant dans la tranche des 60 ans et plus.

Par ailleurs, l'importance des 40-49 ans dans les établissements pour adultes handicapés doit, d'ores et déjà, être prise en compte dans les politiques de planification car elle est annonciatrice d'une augmentation massive des personnes handicapées de 60 ans et plus dans la décennie 2011/2021.

Tableau 58 - Evolution des effectifs de personnes handicapées âgées de 60 ans et plus selon le département

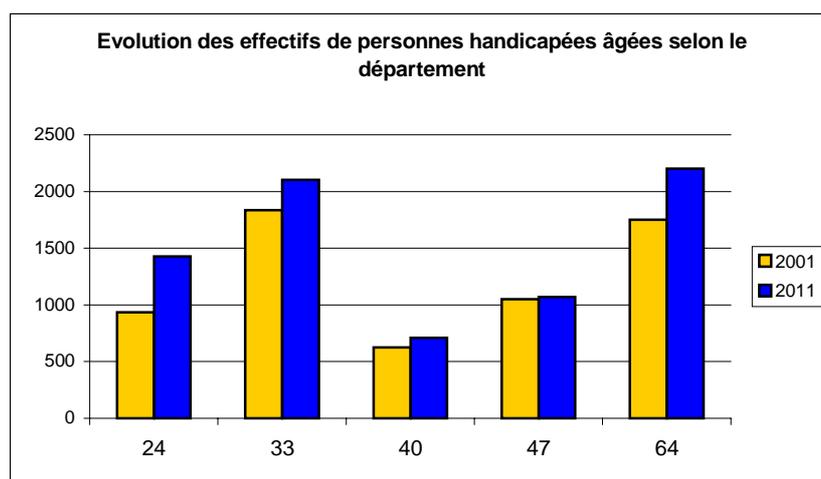
Lieu de repérage en 2001	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atl	
	2001	2011	2001	2011	2001	2011	2001	2011	2001	2011
Etab. pour adultes handicapés	27	192	16	124	31	55	4	48	49	164
Etab. pour personnes âgées	217	99	854	274	204	60	276	85	204	87
Services psychiatriques	21	46	25	51	14	31	39	72	51	133
Services soins de longue durée	4	1	15	4	11	4	74	3	124	13
Accueil familial	35	77	1	12	1	2	8	32	121	147
Domicile avec l'intervention d'un service	88	92	168	215	61	89	102	95	101	143
Domicile (travailleurs en struct. protégées) ²⁷	0	54	0	108	0	16	0	11	0	84
Domicile sans prise en charge ²⁸	536	860	847	1345	301	450	558	718	1089	1433
TOTAL	928	1421	1926	2133	623	707	1061	1066	1739	2204
Variation 2001/2011	+ 53,1%		+ 10,7 %		+ 13,4 %		+ 0,5 %		+ 26,7%	

Ce tableau récapitulatif donne à chaque département des éléments quantitatifs sur la manière dont va évoluer la population handicapée âgée selon le lieu actuel de vie. C'est un support à partir duquel il va être possible d'anticiper sur la progression de la demande.

Les différences interdépartementales sont particulièrement importantes, aux deux extrêmes :

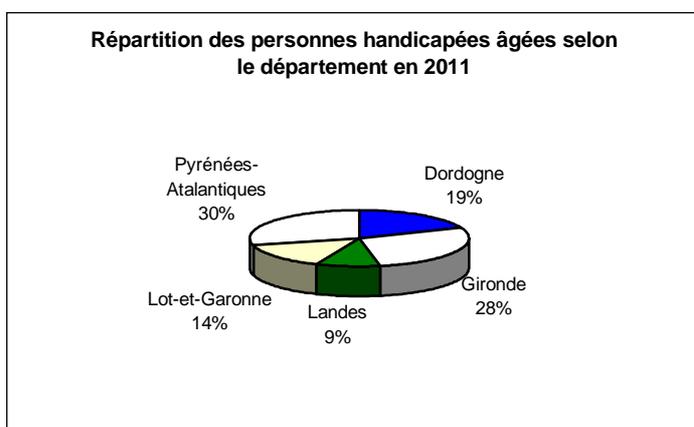
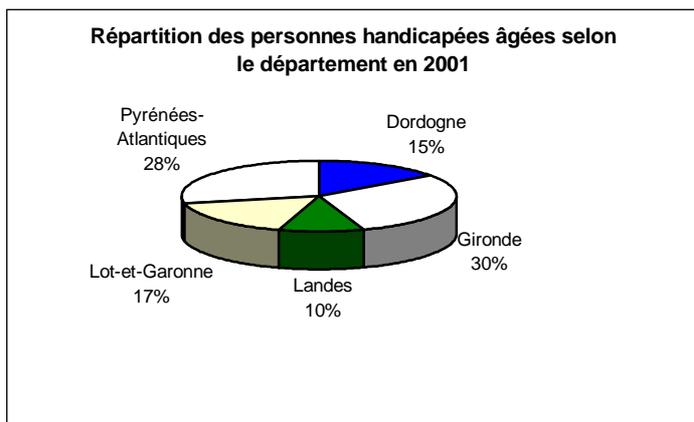
⇒ la Dordogne, département dans lequel au cours de ces 10 prochaines années, la population handicapée âgée va progresser de plus de 50%.

⇒ le Lot-et-Garonne, pour qui la variation sera peu importante, les arrivées dans la tranche d'âge des 60 ans s'équilibrant globalement avec les décès.



²⁷ La répartition par département est proposée à titre indicatif en s'appuyant sur celles observée en 1999 mais rappelons que cet indicateur n'a pas été ré-enquêté en 2001

²⁸ Rappel : pour plus de prudence, nous avons retiré de ces chiffres les personnes repérées par les services intervenant à domicile



Le poids relatif des départements au sein de l'Aquitaine, pour leur nombre de personnes handicapées âgées, va évoluer au cours de la période 2001-2011 en fonction de ces différences.

Notons également que certains départements sont sur-représentés ou sous-représentés par rapport à la répartition de la population âgée dans sa globalité.

Ainsi la Gironde dans laquelle résident 38% des aquitains âgés de 60 ans et plus n'accueille que 30% des personnes handicapées âgées de la région. A l'inverse les Pyrénées-Atlantiques où vivent 21% des aquitains de 60 ans et plus accueillent 28% des personnes handicapées âgées.

Les Annexes

Annexe 1 : Champ de l'enquête	38
Annexe 2 : Calendrier des investigations	41
Annexe 3 : Niveau de la participation	42
Annexe 4 : Résultats de l'enquête	47
Annexe 5 : Quotients de mortalité	49
Annexe 6 : Essai d'estimation du nombre de personnes handicapées à domicile	49

Annexe 1

Champ de l'enquête

1.1 - Les personnes handicapées âgées vivant en institution

Ces personnes ont été repérées par l'intermédiaire des établissements les prenant en charge. Une enquête par questionnaire a, pour cela, été adressée à l'ensemble de ces établissements, au sein desquels on peut distinguer 3 groupes.

1.1.1 Les établissements pour adultes handicapés

Ce groupe qui compte 185 établissements comprend :

↳ **les foyers d'hébergement** : ces foyers accueillent en fin de journée et en week-end, les adultes travaillant en structure protégée ou en milieu ordinaire (*art. 168 du Code de la famille et de l'aide sociale*).

↳ **les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale)** : ces services ont pour finalité d'apporter un soutien à la personne handicapée en milieu ordinaire, ils peuvent offrir un simple accompagnement éducatif et social ou proposer en plus des solutions d'hébergement dans des résidences (*c'est pour cette raison que les services de cette catégorie ont été regroupés dans cette rubrique des prises en charge institutionnelles*).

↳ **les foyers occupationnels** : ces foyers s'adressent aux personnes ne pouvant pas travailler, même en milieu protégé, mais disposant d'une autonomie ne justifiant pas une prise en charge médicalisée telle qu'elle est proposée en MAS (*art. 168 du Code de la famille et de l'aide sociale*).

↳ **les FDT (foyers à double tarification)** : comme leur nom l'indique, ces foyers bénéficient d'un double financement (conseil général et sécurité sociale), ils accueillent des personnes nécessitant une prise en charge fortement médicalisée (*circulaire n°86-6 du 14 février 1986, arrêté du 30 juin 1999 et note DAS/TS2 du 25 août 1999*). Ces foyers vont prochainement prendre le nom de **foyers médicalisés pour adultes handicapés**.

↳ **les MAS (maisons d'accueil spécialisé)** : ces établissements prennent en charge des adultes lourdement handicapés dont l'état de santé implique une surveillance médicale et des soins constants (*décret n°78-1211 du 26/12/78 et circulaire n°62 AS du 28/12/78*).

↳ **les établissements expérimentaux** : sont classés dans cette catégorie, normalement à titre provisoire, des structures innovantes par rapport aux catégories existantes.

Tableau 1 – Nombre d'établissements pour adultes handicapés en Aquitaine

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Foyers d'hébergement	8	13	8	7	14	50
SAVS	5	21	4	10	3	43
Foyers occupationnels	8	18	8	6	18	58
FDT	1	4	3	-	-	8
MAS	4	4	1	2	5	16
Etablissements expérimentaux	1	3	1	1	4	10
TOTAL	27	63	25	26	44	185

1.1.2 Les établissements pour personnes âgées

Ce groupe comprend 702 établissements qui se répartissent en 4 catégories relevant de la Loi n°75-535 du 30 juin 1975 :

↳ **les maisons de retraite (médicalisées ou non)** : Ces établissements proposent un hébergement collectif à des personnes âgées sous forme de prestations comprenant le logement, les repas et divers services spécifiques. Une partie ou la totalité de la capacité de ces établissements peut être médicalisée permettant d'assurer les soins nécessaires à des personnes dépendantes en évitant leur transfert en unité de soins de longue durée.

↳ **les logements-foyers (médicalisés ou non)** : Ils se définissent comme des logements autonomes dotés ou non de services collectifs dont l'usage est facultatif. Le résident est locataire de son logement. Comme en maison de

retraite, il peut y avoir en logement-foyer une section médicalisée.

↳ **les résidences d'hébergement temporaire** : Elles permettent l'accueil temporaire de personnes âgées. Elles peuvent ainsi éviter une rupture traumatique avec le domicile ou une hospitalisation inadéquate, permettre un répit aux familles ou aux aidants habituels de la personne âgée ou encore être un moyen de lutte contre l'isolement en milieu rural.

↳ **les centres de jour pour personnes âgées** sont des structures médico-sociales proposant un accueil et un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne en un lieu accessible offrant la possibilité de prendre un repas sur place. Ces centres sont le plus souvent intégrés dans des structures d'hébergement comme les maisons de retraite et ne sont ni des hôpitaux de jour des clubs pour le 3^{ème} âge.

Tableau 2 – Nombre d'établissements pour personnes âgées en Aquitaine

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyénées-Atlantiques	Aquitaine
Maison de retraite	72	222	38	49	110	491
Logement-foyer	25	101	22	11	19	178
Résidence d'hébergement temporaire	5	3	1	5	7	21
Centre de jour pour personnes âgées	3	6	1	-	2	12
TOTAL	105	332	62	65	138	702

1.1.3 Les structures sanitaires

Parmi l'ensemble des structures sanitaires, 2 catégories ont été retenues car elles semblaient plus particulièrement susceptibles d'accueillir des personnes handicapées âgées.

↳ **les services psychiatriques** assurent le traitement hospitalier des malades mentaux.

Dans cette catégorie, ont été enquêtés, les services d'hospitalisation complète et les hôpitaux de jour du secteur public (Loi n°70-1318 du 31 décembre 1970 et Loi n°85-772 du 25 juillet 1985)

↳ **les services de soins de longue durée** (anciennes unités de long séjour) : Ces services sont destinés à des personnes n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état nécessite une surveillance constante et des traitements d'entretien (Loi n°78-11 du 4 janvier 1978 et loi n°91-748 du 31 juillet 1991).

Tableau 3 – Nombre de services sanitaires en Aquitaine

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyénées-Atlantiques	Aquitaine
Secteurs de psychiatrie adultes ²⁹	7	17	4	5	8	41
Services de soins de longue durée	13	12	5	7	10	47
TOTAL	20	29	9	12	18	88

1.2 - Les personnes handicapées âgées vivant dans un domicile privé

Pour ces personnes, trois grands types de situations peuvent être observés :

➔ Ces personnes bénéficient de la prise en charge d'un service intervenant directement à leur domicile : service de soins infirmiers ou services d'aide à domicile

➔ Ces personnes sont accueillies chez des particuliers à titre onéreux (accueil familial)

➔ Ces personnes tout en ayant un statut de personne handicapée ne bénéficient pas de prestations particulières à ce titre (en terme d'interventions humaines)

1.2.1 Les services intervenant à domicile

L'ensemble des services de soins infirmiers et des services d'aide à domicile, ayant reçu l'agrément qualité, implantés en Aquitaine ont été enquêtés soit près de 630 services.

↳ **les services de soins infirmiers à domicile** : leur vocation est de prendre en charge essentiellement la dépendance des personnes âgées, de retarder ou de prévenir l'hospitalisation. Ils dispensent sur prescription médicale au domicile habituel de la personne âgée, les soins infirmiers et d'hygiène nécessaires ainsi qu'une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

↳ **les services d'aide à domicile** : Ils interviennent au domicile des particuliers pour réaliser des tâches ménagères, pour apporter une assistance aux personnes handicapées et aux personnes âgées dans les actes élémentaires de la vie quotidienne ou pour rendre des services aux familles, notamment soutien scolaire et garde d'enfants.

²⁹ L'objectif était de recenser toutes les personnes handicapées âgées traitées par les services de psychiatrie en hospitalisation complète ou de jour. Mais nous ne connaissions pas avec précision, au départ de l'enquête, l'organisation et le découpage en service psychiatrique de chaque centre hospitalier (spécialisé ou non). Aussi, pour évaluer le champ de l'enquête, nous avons indiqué, dans ce tableau, le nombre de secteurs psychiatriques pour adultes par département.

Depuis 1996, ces services doivent avoir reçu un **agrément qualité** (Loi n°96-63 du 29 janvier 1996 et décret n°96-562 du 24 juin 1996) pour intervenir auprès de 3 catégories de

publics (les enfants de moins de 3 ans et leur famille, les personnes handicapées de moins de 70 ans, les personnes âgées de 70 ans et plus, dépendantes ou non).

Tableau 4 – Nombre de services intervenant à domicile en Aquitaine

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Services de soins infirmiers	20	24	19	22	20	105
Services d'aide à domicile ³⁰	81	169	76	82	116	524
TOTAL	101	193	95	104	136	629

1.2.2 Les services d'accueil familial

Chaque service départemental d'Aquitaine gérant les placements familiaux de personnes handicapées et de personnes âgées a été sollicité pour ce recensement des personnes handicapées âgées. Nous leur avons demandé de nous indiquer, parmi les personnes en accueil familial combien étaient handicapées et âgées d'au moins 50 ans, qu'elles relèvent du statut « personnes handicapées » ou du statut « personnes âgées ».

1.2.3 Les personnes handicapées âgées sans prise en charge

Nous avons complété le repérage qui vient d'être décrit par quelques investigations pour évaluer le nombre de personnes handicapées en dehors de tout circuit de prise en charge mais qui, à terme, pourront nécessiter la mise en œuvre d'interventions.

Toutefois, une investigation directe sur le terrain n'étant pas envisageable, nous avons dû nous cantonner aux personnes qui ont fait l'objet d'une reconnaissance et qui ont fait valoir leurs droits à une prestation (financière).

Dans cette perspective, nous avons sollicité les 5 COTOREP de la région Aquitaine. Cette demande a eu pour objectif de repérer les personnes de 50 ans et plus ayant une décision COTOREP en cours **à l'exclusion d'un placement ayant pu être réalisé** puisque l'enquête auprès des établissements pour adultes handicapés a déjà permis de recenser ces personnes.

Nous avons donc demandé aux COTOREP de nous indiquer :

- Le nombre de personnes de 50 ans et plus (au 1^{er} janvier 2001) en attente d'un placement.

- Le nombre de personnes de 50 ans et plus sans orientation en établissement mais dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à 80% et bénéficiant de l'AAH (allocation adulte handicapé) ou de l'ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne attribuée par la COTOREP à des personnes handicapées ayant un taux d'incapacité au moins égal à 80% et nécessitant le recours à une tierce personne pour les actes élémentaires de la vie quotidienne) en précisant, si possible, la répartition de ces personnes par tranches d'âge quinquennales : 50-54 ans, 55-59 ans, 60-64 ans etc... ou, au moins, leur année de naissance. L'extraction des ces données des fichiers des COTOREP sur la base de critères communs pour les 5 départements a été réalisé par le service informatique de la DRTEFP.

Par ailleurs, nous avons également cherché à repérer parmi les personnes âgées vivant à leur domicile, celles qui, précédemment, étaient reconnues adultes handicapées. Le moyen retenu a été d'interroger les services des conseils généraux en charge de l'attribution de la PSD (prestation spécifique dépendance, maintenant remplacée par l'APA - allocation personnalisée d'autonomie). La création de la PSD a conduit, dans certains cas, à faire « basculer » des bénéficiaires de l'ACTP dans ce nouveau système de prestation. Nous avons donc demandé aux services des conseils généraux de nous indiquer combien de personnes parmi les bénéficiaires actuels de la PSD (au 1^{er} janvier 2001) étaient auparavant allocataires de l'ACTP.

Comme pour les données COTOREP, nous avons également demandé à ces services de nous préciser la répartition des personnes par tranches d'âge quinquennales.

³⁰ Non compris, ceux s'adressant exclusivement aux enfants de moins 3 ans et de leur famille

Annexe 2

Calendrier des investigations

Tableau 5 – Calendrier des investigations

<u>Champ de l'enquête</u>	1 ^{er} envoi (ou 1 ^{er} contact)	relances	Rappel du nombre de structures enquêtées
1 - Structures pour adultes	8 février 2001 (pour le 24,33,40 et 47) 8 mars 2001 (pour le 64) ³¹	22 février 2001 (pour le 24,33,40 et 47) 17 avril 2001 (pour le 64)	185
2 - Structures pour personnes âgées	26 et 27 février 2001	11 avril 2001	702
3 - Structures sanitaires Services psychiatriques Services de soins de longue durée	17 avril 2001 3 mai 2001	6 juin 2001 6 juin 2001	88
4 - Domicile Services soins infirmiers Services d'aide à domicile	13 mars 2001 13 et 14 mars 2001	23 avril 2001 23 avril 2001	629
5 - Services de placements familiaux des conseils généraux	Début juin 2001	Fin juin 2001 Septembre et octobre 2001	
6 - Services PSD des conseils généraux	Début juin 2001	Fin juin 2001 De septembre 2001 à janvier 2002	
7 - COTOREP	Début juin 2001	Fin juin 2001 De septembre 2001 à janvier 2002	

³¹ l'envoi dans les Pyrénées-Atlantiques a été différé pour éviter que cette enquête interfère avec les travaux menés dans ce département en vue d'élaborer le schéma départemental des adultes handicapés.

Annexe 3

Niveau de la participation

3.1 dans les établissements pour adultes handicapés

Sur les 185 structures sollicitées en Aquitaine, 125 nous ont retourné leur questionnaire : le taux de réponse s'élève donc globalement à 67,6%.

Tableau 6 – Niveau de la participation dans les établissements pour adultes handicapés

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyénées-Atlantiques	Aquitaine
Foyers d'hébergement						
Nb de réponses / nb d'envois	8/8	12/14	3/8	3/7	11/15	37/52
Taux de réponses	100%	85,7%	37,5%	42,9%	71,4	71,2%
SAVS						
Nb de réponses / nb d'envois	5/5	9/21	3/4	5/10	1/3	23/43
Taux de réponses	100%	42,9%	75%	50%	33,3%	53,5%
Foyers occupationnels						
Nb de réponses / nb d'envois	8/9	15/20	6/9	3/7	14/21	46/66
Taux de réponses	88,9%	75%	66,7%	42,9%	61,1%	70,1%
FDT						
Nb de réponses / nb d'envois	0/1	2/4	3/3	-	-	5/8
Taux de réponses	0%	50%	100%			62,5%
MAS						
Nb de réponses / nb d'envois	4/4	3/4	1/1	2/2	4/5	14/16
Taux de réponses	100%	75%	100%	100%	80%	87,5%
TOTAL						
Nb de réponses / nb d'envois	25/27	41/63	16/25	13/26	30/44	125/185
Taux de réponses	92,6%	65,1%	64%	50%	68,2%	67,6%

Les établissements dits expérimentaux ont été intégrés, dans ce décompte, dans la catégorie d'établissements dont ils sont le plus proches. En effet, ces établissements fonctionnent souvent en tant que section au sein d'une autre structure le plus souvent des foyers occupationnels (la plupart du temps, d'ailleurs, les structures concernées ayant répondu ont fait une réponse globale pour l'ensemble des sections les composant).

En terme de population prise en charge, la couverture de l'enquête paraît très satisfaisante : 4563 personnes parmi les 6074 adultes handicapés accueillis en établissement en Aquitaine ont été pris en compte par l'enquête soit 75,1% (ce qui est supérieur au pourcentage en terme de structures répondantes).

Tableau 7 – Population touchée par l'enquête dans les établissements pour adultes handicapés

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Foyers d'hébergement						
Capacité repérée par l'enquête	406	316	136	82	553	1493
Capacité totale du département	428	374	244	216	642	1904
Taux de couverture de l'enquête	94,9%	84,5%	55,7%	38,0%	86,1 %	78,4%
SAVS						
Capacité repérée par l'enquête	165	374	115	160	12	826
Capacité totale du département	191	482	129	244	50	1096
Taux de couverture de l'enquête	86,4%	77,6%	89,1%	65,6%	24,0%	75,4%
Foyers occupationnels						
Capacité repérée par l'enquête	252	486	236	127	409	1510
Capacité totale du département	299	518	401	303	578	2099
Taux de couverture de l'enquête	84,3%	93,8%	58,9%	41,9%	70,8%	71,9%
FDT						
Capacité repérée par l'enquête	-	89	97	-	-	186
Capacité totale du département	-	206	107	-	-	313
Taux de couverture de l'enquête	-	43,2%	90,7%	-	-	59,4%
MAS						
Capacité repérée par l'enquête	154	156	48	64	126	548
Capacité totale du département	154	210	48	64	186	662
Taux de couverture de l'enquête	100,0%	74,3%	100,0%	100,0%	67,7%	82,8%
TOTAL						
Capacité repérée par l'enquête	977	1421	632	433	1100	4563
Capacité totale du département	1072	1790	929	827	1456	6074
Taux de couverture de l'enquête	90,7%	79,4%	68,0%	52,4%	75,5%	75,1%

3.2 – dans les établissements pour personnes âgées

Pour le secteur des personnes âgées, 381 réponses ont été produites sur les 702 questionnaires envoyés. Le taux

global de participation de ces établissements s'élève donc à 54,3%.

Tableau 8 – Niveau de la participation dans les établissements pour personnes âgées

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Maisons de retraite						
Nb de réponses / nb d'envois	40/72	103/222	24/38	32/49	59/110	258/491
Taux de réponses	55,6%	46,4%	63,2%	65,3%	53,6%	52,5%
Logements-foyers						
Nb de réponses / nb d'envois	14/25	51/101	17/22	8/11	17/19	107/178
Taux de réponses	56%	50,5%	77,3%	72,7%	89,5%	56,7%
Résidence d'hébergement temporaire						
Nb de réponses / nb d'envois	3/5	3/3	1/1	2/5	4/7	13/21
Taux de réponses	60%	100%	100%	40%	57,1%	61,9%
Centre d'accueil de jour						
Nb de réponses / nb d'envois	2/3	1/6	0/1	-	0/2	3/12
Taux de réponses	66,7%	16,7	0%	-	0%	25%
TOTAL						
Nb de réponses / nb d'envois	59/105	158/332	42/62	42/65	80/138	381/702
Taux de réponses	56,2%	47,6%	67,7%	64,6%	58%	54,3%

Il faut noter que pour les résidences temporaires et les centres d'accueil, le taux de réponse a du être sous-estimé. En effet, ces structures étant souvent intégrées dans des maisons de retraite, il est possible que parmi les questionnaires reçus, certains concernent l'ensemble de l'activité d'un établissement sans distinguer ses différentes unités.

En terme de public pris en charge touché par l'enquête, nous obtenons un taux très proche de la proportion de structures répondantes : 53,7%. Sur les 34082 personnes âgées accueillies dans ces établissements en Aquitaine, 18298 ont donc été prises en compte.

Tableau 9 – Population touchée par l'enquête dans les établissements pour personnes âgées

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Maisons de retraite						
Capacité repérée par l'enquête	2707	5140	1444	2119	3197	14607
Capacité totale du département	4827	10664	2285	2945	5595	26316
Taux de couverture de l'enquête	56,1%	48,2%	63,2%	72,0%	57,1%	55,5
Logements-foyers						
Capacité repérée par l'enquête	522	963	1121	387	585	3578
Capacité totale du département	856	3768	1328	651	760	7363
Taux de couverture de l'enquête	56,4%	25,6%	84,4%	59,4%	77,0%	48,6%
Résidence d'hébergement temporaire						
Capacité repérée par l'enquête	10	19	7	32	31	99
Capacité totale du département	42	31	22	93	46	234
Taux de couverture de l'enquête	23,8%	50,0%	31,2	34,4%	67,4%	42,3%
Centre d'accueil de jour						
Capacité repérée par l'enquête	2	12	-	-	-	14
Capacité totale du département	27	66	14	-	62	169
Taux de couverture de l'enquête	1,9%	18,2%	0%	-	0%	8,3%
TOTAL						
Capacité repérée par l'enquête	3241	6134	2572	2538	3813	18298
Capacité totale du département	5752	14529	3649	3689	6463	34082
Taux de couverture de l'enquête	56,9%	42,2%	70,5	68,8%	59,0%	53,7%

3.3 – dans les structures sanitaires

La participation des structures sanitaires enquêtées s'élève à 59% avec des écarts relativement importants selon le

département : le taux de réponse du Lot-et-Garonne étant deux fois plus fort que celui de la Gironde.

Tableau 10 – Niveau de la participation dans les structures sanitaires

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Secteurs psychiatriques						
Nb de réponses / nb de secteurs enquêtés ³²	7/7	11/17	3/4	4/5	5/8	30/41
Taux de réponses	100%	64,7%	75%	80%	62,5%	73,2%
Services de soins de longue durée						
Nb de réponses / nb d'envois	5/13	1/12	3/5	6/7	7/10	22/47
Taux de réponses	38,5%	8,3%	60%	85,7%	70%	46,8%
TOTAL						
Nb de réponses / nb d'envois	12/20	12/29	6/9	10/12	12/18	52/88
Taux de réponses	60%	41,4%	66,7%	83,3%	66,7%	59,1%

Parmi, les 7186 bénéficiant d'une prise en charge dans ces structures sanitaires d'Aquitaine, 3966 ont pu être repérées par l'enquête soit 55,2%.

³² Les chiffres indiqués font état de la participation des secteurs de psychiatrie adultes de chacun des départements aquitains. Il faut néanmoins préciser que chaque secteur participant a renvoyé plusieurs questionnaires puisqu'il était demandé d'en remplir un par service d'hospitalisation complète et un par service d'hospitalisation de jour. Ainsi, le nombre de questionnaires concernant le secteur psychiatrique retournés au CREAHI s'élève à 89 pour la région avec la répartition départementale suivante : 19 pour la Dordogne, 23 pour la Gironde, 20 pour les Landes, 9 pour le Lot-et-Garonne et 18 pour les Pyrénées-Atlantiques.

Tableau 11– Population touchée par l'enquête dans les structures sanitaires

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Services psychiatriques d'hospitalisation complète						
Capacité repérée par l'enquête	339	339	276	325	291	1570
Capacité totale du département	486	1109	294	391	508	2788
Taux de couverture de l'enquête	69,8%	30,6%	93,9%	83,1%	57,3%	56,3%
Hôpitaux de jour						
Capacité repérée par l'enquête ³³	75	211	136	40	194	656
Capacité totale du département	90	526	166	148	530	1460
Taux de couverture de l'enquête	83,3%	40,1%	81,9%	27,0	36,6%	44,9%
Services de soins de longue durée						
Capacité repérée par l'enquête	347	240	220	282	651	1740
Capacité totale du département	637	696	624	302	679	2938
Taux de couverture de l'enquête	54,4%	34,4%	35,2%	93,4%	95,9%	59,2%
TOTAL						
Capacité repérée par l'enquête	761	790	632	647	1136	3966
Capacité totale du département	1213	2331	1084	841	1717	7186
Taux de couverture de l'enquête	62,7%	33,9%	58,3%	76,9%	66,2	55,2%

3.4 – à domicile en bénéficiant de l'intervention de services d'aide ou de soins

Le taux de participation de ces structures paraît très satisfaisant 409 répondantes parmi les 629 enquêtées, soit 65%.

Tableau 12 – Niveau de la participation dans les services intervenant à domicile

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Services de soins infirmiers						
Nb de réponses / nb d'envois	15/20	14/24	12/19	19/22	15/20	75/105
Taux de réponses	75%	58,3%	63,2%	86,4%	75%	71,4%
Services d'aide à domicile						
Nb de réponses / nb d'envois	57/81	103/169	49/76	52/82	73/116	334/524
Taux de réponses	70,4%	60,9%	64,5%	63,4%	62,9%	63,7%
TOTAL						
Nb de réponses / nb d'envois	72/101	117/193	61/95	71/104	88/136	409/629
Taux de réponses	71,3%	60,6%	64,2%	68,3%	64,7%	65%

En terme de bénéficiaires touchés, le niveau de couverture de l'enquête auprès des services intervenant à domicile semble très élevé.

A noter, toutefois, la difficulté rencontrée pour estimer avec précision le nombre de personnes recevant des prestations de la part des services d'aide à domicile. Nous avons utilisé comme source de référence l'enquête SAPAD (structures d'aide aux personnes à domicile) de septembre 1999 diligentée par la DRASS d'Aquitaine. Cependant depuis cette date, l'agrément qualité a été attribué à de

nombreux services d'aide à domicile, particulièrement ceux gérés par les CCAS.

Si les effectifs de personnes bénéficiaires, durant le mois de réalisation de cette présente étude (janvier 2001) a pu être précisé par le recueil de données pour les services répondants, une interrogation persiste pour les services non-répondants qui ne faisaient pas partie de l'enquête DRASS de 1999. Il est donc possible que les capacités totales du département des services d'aide à domicile du tableau 13 page suivante aient été un peu sous-estimées.

³³ Pour les hôpitaux de jour, le chiffre retenu a été la file active, beaucoup de places étant occupées à temps partiel.

Tableau 13 – Population touchée par l'enquête dans les services intervenant à domicile

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Services de soins infirmiers						
Capacité repérée par l'enquête	440	758	357	468	700	2723
Capacité totale du département	546	880	619	473	865	3383
Taux de couverture de l'enquête	80,6%	86,1%	57,7%	98,9%	80,9%	80,5%
Services d'aide à domicile						
Capacité repérée par l'enquête	7090	15016	4565	5968	6770	39409
Capacité totale du département	8458	18474	5295	6408	7219	45854
Taux de couverture de l'enquête	83,8%	81,3%	86,2%	93,1%	93,8%	85,9%
TOTAL						
Capacité repérée par l'enquête	7530	15774	4922	6436	7470	42132
Capacité totale du département	9004	19354	5914	6881	8084	49237
Taux de couverture de l'enquête	83,6%	81,5%	83,2%	93,5%	92,4%	85,6%

Annexe 4

Résultats de l'enquête

Tableau 14 - Nombre de personnes handicapées âgées recensées par les établissements pour adultes handicapés ayant répondu à l'enquête

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyréénées-Atlantiques	Aquitaine
Foyers d'hébergement						
Capacité observée	406	316	136	82	553	1493
Nb de personnes de 50-59 ans et %	59 – 14,5%	27 – 8,5%	6 – 4,4%	13 – 15,9%	71 – 12,8%	176 – 11,8%
Nb de personnes 60 ans et + et %	0	0	0	0	8 – 1,4%	8 – 0,5%
SAVS						
Capacité observée	165	374	115	160	12	826
Nb de personnes de 50-59 ans et %	12 – 7,3%	16 – 4,3%	5 – 4,3%	7 – 4,8%	0	40 – 4,8%
Nb de personnes 60 ans et + et %	6 – 3,6%	0	0	0	0	6 – 0,7%
Foyers occupationnels						
Capacité observée	252	486	236	127	409	1510
Nb de personnes de 50-59 ans et %	102 – 40,5%	49 – 10,1%	19 – 8,1%	6 – 4,7%	55 – 13,4%	231 – 15,3%
Nb de personnes 60 ans et + et %	18 – 7,1%	9 – 1,9%	19 – 8,1%	0	27 – 6,6%	73 – 4,8%
FDT						
Capacité observée	-	89	97	-	-	186
Nb de personnes de 50-59 ans et %		6 – 6,7%	6 – 6,2%			12 – 6,5%
Nb de personnes 60 ans et + et %		0	1 – 1%			1 – 0,5%
MAS						
Capacité observée	154	156	48	64	126	548
Nb de personnes de 50-59 ans et %	29 – 18,8%	16 – 10,3%	0	4 – 6,3%	8 – 6,3%	57 – 10,4%
Nb de personnes 60 ans et + et %	1 – 0,6%	4 – 2,6%	1 – 2,1%	2 – 3,1%	2 – 1,6%	10 – 1,8%
TOTAL						
Capacité observée	977	1421	632	433	1100	4563
Nb de personnes de 50-59 ans et %	202 – 20,7%	114 – 8%	36 – 5,7%	30 – 6,9%	134 – 12,2%	516 – 11,3%
Nb de personnes 60 ans et + et %	25 – 2,6%	13 – 0,9%	21 – 3,3%	2 – 0,5%	37 – 3,4%	98 – 2,2%

Tableau 15 - Nombre de personnes handicapées âgées recensées par les établissements pour personnes âgées ayant répondu à l'enquête

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyréénées-Atlantiques	Aquitaine
Maisons de retraite						
Capacité observée	2707	5140	1444	2119	3167	14577
Nb de personnes de 50-59 ans et %	37 – 1,4%	34 – 0,7%	10 – 0,7%	29 – 1,4%	23 – 0,7%	133 – 0,9%
Nb de personnes 60 ans et + et %	118 – 4,4%	352 – 6,8%	129 – 8,9%	188 – 8,9%	107 – 3,4%	894 – 6,1%
Logements-foyers						
Capacité observée	522	963	1121	387	585	3578
Nb de personnes de 50-59 ans et %	0	0	4 – 0,4%	1 – 0,3%	13 – 2,2%	18 – 0,5%
Nb de personnes 60 ans et + et %	6 – 1,1%	10 – 1%	15 – 1,3%	2 – 0,5%	14 – 2,4%	47 – 1,3%
Résidence d'hébergement temporaire						
Capacité observée	10	19	7	32	31	99
Nb de personnes de 50-59 ans et %	0	0	0	0	0	0
Nb de personnes 60 ans et + et %	0	0	0	0	0	0
TOTAL						
Capacité observée	3241	6134	2572	2538	3783	18268
Nb de personnes de 50-59 ans et %	37 – 1,1%	35 – 0,6%	14 – 0,5%	30 – 1,2%	36 – 1%	152 – 0,8%
Nb de personnes 60 ans et + et %	124 – 3,8%	362 – 5,9%	144 – 5,6%	190 – 7,5%	121 – 3,2%	941 – 5,2%

N.B – les nombres de personnes indiqués selon l'âge concernent les personnes reconnues handicapées par la COTOREP

Tableau 16 – Nombre de personnes handicapées âgées recensées par les services sanitaires ayant répondu à l'enquête

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Services psychiatriques d'hospitalisation complète						
Capacité observée	339	339	276	325	291	1570
Nb de personnes de 50-59 ans et %	23 – 6,8%	11 – 3,2%	5 – 1,8%	38 – 11,7%	23 – 7,9%	100 – 6,4%
Nb de personnes 60 ans et + et %	12 – 3,5%	6 – 1,8%	2 – 0,7%	17 – 5,2%	4 – 1,4%	41 – 2,6%
Hôpitaux de jour						
Capacité observée ³⁴	75	211	206	40	194	726
Nb de personnes de 50-59 ans et %	15 – 20%	7 – 3,3%	27 – 13,1%	8 – 20%	40 – 20,6%	97 – 13,4%
Nb de personnes 60 ans et + et %	3 – 4%	2 – 0,9%	12 – 5,8%	5 – 13%	16 – 8,2%	38 – 5,2%
Services de soins de longue durée						
Capacité observée	347	240	220	282	651	1740
Nb de personnes de 50-59 ans et %	2 – 0,6%	3 – 1,3%	3 – 1,4%	0	12 – 1,8%	20 – 1,1%
Nb de personnes 60 ans et + et %	2 – 0,6%	5 – 2,1%	4 – 1,8%	69 – 24,5%	121 – 18,6%	201 – 11,6%
TOTAL						
Capacité observée	761	790	702	647	1136	4036
Nb de personnes de 50-59 ans et %	40 – 5,2%	21 – 2,7%	35 – 4,9%	46 – 7,1%	75 – 6,6%	217 – 5,4%
Nb de personnes 60 ans et + et %	17 – 2,2%	13 – 1,6%	18 – 2,6%	91 – 14,1%	141 – 12,4%	280 – 6,9%

Tableau 17 - Nombre de personnes handicapées âgées recensées parmi les bénéficiaires par les services intervenant à domicile ayant répondu à l'enquête

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Services de soins infirmiers et centre d'accueil de jour						
Capacité observée	442	770	357	468	700	2737
Nb de personnes de 50-59 ans et %	1 – 0,3%	9 – 1,2%	3 – 0,8%	9 – 1,9%	2 – 0,3%	24 – 0,9%
Nb de personnes 60 ans et + et %	3 – 0,7%	13 – 1,7%	11 – 3,1%	10 – 2,1%	10 – 1,4%	47 – 1,7%
Services d'aide à domicile						
Capacité observée	7090	15016	4565	5968	6770	39409
Nb de personnes de 50-59 ans et %	41 – 0,6%	99 – 0,7%	45 – 1,0%	34 – 0,6%	87 – 1,3%	306 – 0,8%
Nb de personnes 60 ans et + et %	77 – 1,1%	140 – 0,9%	40 – 0,9%	94 – 1,6%	97 – 1,4%	448 – 1,1%
Doublons ³⁵						
Nb de personnes de 50-59 ans	2	5	2	1	-	10
Nb de personnes de 60 ans et +	6	16	3	8	12	45
TOTAL						
Capacité observée	7532	15786	4922	6436	7470	42146
Nb de personnes de 50-59 ans et % ³⁶	40 – 0,5%	103 – 0,7%	46 – 0,9%	42 – 0,7%	89 – 1,2%	340 – 0,8%
Nb de personnes 60 ans et + et % ³⁷	74 – 1,0%	137 – 0,9%	48 – 1,0%	96 – 1,5%	95 – 1,3%	450 – 1,0%

³⁴ Pour les hôpitaux de jour, le chiffre retenu a été la file active, beaucoup de places étant occupées à temps partiel.

³⁵ Personnes bénéficiant simultanément des interventions d'un service de soins infirmiers et d'un service d'aide à domicile

³⁶ déductions faites des doublons

³⁷ idem

Annexe 5

Quotients de mortalité

Tableau 18 – quotient de mortalité sur 2 ans selon l'institution et la tranche d'âge (en %)

Source : enquête HID

	Adultes handicapés	Psychiatrie	EHPA	Soins de longue durée
50-59 ans	3	4	10	12
60-69 ans	6	10	14	35
70-79 ans	24	16	23	39
80-89 ans	64	39	34	48
90-99 ans	23	64	47	59
100 ans et +	-	-	69	64

Annexe 6

Essai d'estimation des personnes handicapées à domicile sur la base de l'étude de la Fondation de France

Tableau 19 – Estimation du nombre de personnes handicapées vivant chez leurs parents âgés de 55 ans et plus sans prise en charge spécialisée en 1999

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot&Garonne	Pyrénées-Atl.	AQUITAINE
Secteur rural	de 244 à 816	de 336 à 1124	de 177 à 591	de 133 à 446	de 202 à 667	de 1092 à 3644
Secteur urbain	de 25 à 59	de 147 à 343	de 24 à 56	de 27 à 64	de 62 à 144	de 285 à 666
TOTAL	de 269 à 875	de 483 à 1467	de 201 à 647	de 160 à 510	de 264 à 811	de 1377 à 4310